

WATERLOORAMA

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉTUDES HISTORIQUES ET
FOLKLORIQUES
DE WATERLOO, BRAINE-L'ALLEUD ET ENVIRONS**



Numéro 45, septembre 2017

Le recensement des habitants de Waterloo en 1796

Le premier recensement de la paroisse de Braine-l'Alleud dont Waterloo faisait partie, date de 1709. 1877 habitants résidaient dans l'entité qui comprenait dix-sept hameaux¹.

Il est plus difficile de déterminer l'état de la population des hameaux qui formeront plus tard la nouvelle commune de Waterloo. Les auteurs citent les chiffres de 375 habitants² ou de 490³, cette différence varie selon la base territoriale adoptée.

La décision de faire de Waterloo une commune autonome ayant été prise à la fin de l'année 1795⁴, lorsque notre pays fut annexé par la République française, une des premières mesures prises par l'*agent municipal* Jean-Baptiste Sohest, on ne parle pas encore de maire, fut de faire établir le recensement de ses concitoyens.

Il se conformait ainsi au décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), rendu d'application dans notre pays par décision du 27 suivant (19 octobre)... *Chaque municipalité est invitée à rendre « un tableau contenant les noms, âge, états ou profession de tous ses habitants au-dessus de l'âge de douze ans, le lieu de leur habitation et l'époque de leur entrée sur la commune »*⁵.

Ce recensement, document exceptionnel de 26 pages, est daté du 1^{er} ventôse an IV (20 février 1796). Il est signé par Jean-Baptiste Sohest et son substitut, Maxime, Joseph Boucqueau. Une ancienne photocopie est conservée dans les archives de la Société d'Histoire⁶. Une version calligraphiée du même document, comportant quelques variantes, fut rédigée par le greffier du département de la Dyle⁷.

¹ J. BOSSE, *Dénombrement de la population de Braine-l'Alleud en 1709*, dans *Glanures au fil du temps. Braine-l'Alleud et son histoire*, fasc. 5, 1983, p. 47-52. Concernant les recensements de l'Ancien Régime et du début du XIXe s. en Brabant, voir les études d'A. COSEMANS (*De bevolking van Brabant in de XVIIde en XVIIIde eeuw*, Bruxelles, 1939 et *Volkstellingen, burgerlijke stand en memoires onder het Franse Regime en in het Verenigd Koninkrijk (1795-1829)*, dans *Handelingen van de koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor taal- en letterkunde en geschiedenis*, t. XVII, 1963, p. 47-66) et de Cl. BRUNEEL (*La population du duché de Brabant en 1755*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het oud hertogdom Brabant*, t. LVIII, 1975, p. 220-283 et du même auteur : *La mortalité dans les campagnes : le duché de Brabant aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Université de Louvain. Recueil de travaux d'Histoire et de Philosophie, 6^e série, fasc. 10, Louvain, 1977) et *Le dénombrement général de la population des Pays-Bas autrichiens en 1784*, Bruxelles, 1996.

² M. ERKENS, *Waterloo village néerlandophone ? Quelques réflexions sur sa position linguistique aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans G. BRAIVE et J.-M. CAUCHIES (dir.) *La critique historique à l'épreuve. Liber discipulorum Jacques Paquet*, (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis), Bruxelles, 1989, p. 189, n. 4.

³ E. PAYS, *Les hameaux de Braine-l'Alleud au 18^e siècle*, dans *Glanures au fil du temps. Braine-l'Alleud et son histoire*, fasc. 21, 1988, p. 22.

⁴ R. LAURENT, *Le premier sceau de la commune de Waterloo, mairie du département de la Dyle sous la République française et l'Empire (1800-1811)*, dans *Waterloorama*, n°44, avril 2017, p. 3-10.

⁵ *Pasinomie*, 1^{ère} série, t.VII, Bruxelles, 1835, p. 79.

⁶ Carton n° 089. L'original doit se trouver dans les archives du département de la Dyle (les recherches doivent encore être effectuées), conservées jusqu'au début de 2017 aux Archives de l'État de la Région bruxelloise à Anderlecht. L'ensemble des fonds a été transféré dans un bâtiment répondant mieux aux normes de sécurité et de conservation, situé à Forest, 74 avenue du Pont de Luttre et portera désormais la dénomination d'Archives de l'État à Bruxelles. Il semble ne pas y avoir eu d'exemplaire dans les archives communales. Un inventaire de celles-ci, daté du 20 août 1825, figure dans le registre aux délibérations du Conseil communal de 1819-1833, f°112-117 (Waterloo, archives communales) et ce document n'y est pas mentionné.

⁷ Archives de l'État à Bruxelles (Forest), Archives du Département de la Dyle, n°3532. Je remercie mon collègue Harald Deceulaer de m'avoir communiqué une photocopie de ce document, celle-ci a été classée dans le carton 089 des archives de la Société d'Histoire de Waterloo.

Les 1010 habitants de plus de douze ans résidant dans les sections de Waterloo, Smohain, Coucou⁸ et Roussart, s'y trouvent ainsi consignés. Smohain, qui se situe au sud-est de l'entité, n'a que 23 habitants, occupant cinq habitations dont la ferme de la Papelette ; Coucou et

Roussart, à l'extrémité sud de la commune, 233 ; tandis que la section de Waterloo, en comprend 754, résidant principalement le long de la chaussée, jusqu'à Joli-Bois.

Les noms et prénoms, regroupés par ménage, sont accompagnés de la mention de leur âge, profession, du millésime de leur entrée dans la commune (bien souvent il s'agit de la date de leur naissance) et le nombre d'enfants de moins de douze ans. Le total des enfants étant de 426, on atteint ainsi une population de 1436 habitants. Remarquons que le hameau du Chenois ne fait pas partie de ce recensement⁹.

Deux professions attirent particulièrement l'attention, il s'agit des cabaretiers/aubergistes et des paveurs.

Depuis le XVI^e siècle, les auberges se sont multipliées le long de la voie nommée le « Chemin des Wallons » qui, traversant la forêt de Soignes au départ de Bruxelles, menait vers le roman Pays de Brabant. Au carrefour des Quatre-Bras, il se dirigeait vers Namur, puis Luxembourg¹⁰. A partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, cet axe fut pavé jusqu'à Genappe. La multiplication des puits d'extraction du charbon dans la région de Charleroi au siècle suivant, va encore augmenter le trafic routier.

En 1796, 21 cabaretiers et aubergistes sont établis de part et d'autre de la chaussée, depuis la lisière de la forêt de Soignes au nord, le premier bâtiment étant la maison du chapelain (actuel restaurant L'Amusoir), jusqu'aux hameaux de Joli-Bois et de Mont-Saint-Jean. L'endroit constituait la dernière halte avant de traverser la forêt, lorsqu'on se dirigeait vers Bruxelles.

Les noms de ceux-ci sont les suivants¹¹ :

BODENGIEN, Antoine (50), 41 ans¹² ; BODENGIEN , veuve Josse (13), 65 ; BRASSINE, veuve Jacques (501), 66, cabaretière ; DELIGNE, Jean-Joseph (32), 40 ; GHIGNET, veuve Pierre (62), 48 ; GIBERT, Jacques (579), 46 ; HEYMANS, Josse (316), 43 ; HOFMANS, Gilles (239), 65 ; JENART, Albert (35), 52 ; LAMBOTTE, Maximilien (916), 74 ; MATHIEU, Jean-Joseph (186), 46, cabaretier ; MESTDAGH, Jean-Baptiste (234), 45, cabaretier ; NICAISE, Charles (328), 38, cabaretier ; PASTUR , veuve Philippe (29), 57¹³ ; PINCHART, François (514), 40, cabaretier ; SIMONS, Jacques (913), 75 ; TELLIER, Jean-François (98), 61, cabaretier¹⁴ ; VAN ECKHOUT,

⁸ Ce hameau est situé au sud-est du Roussart, il est dénommé Coucou ou Vert Coucou sur les cartes.

⁹ Une partie du hameau du Chenois fut ajoutée en 1813 et l'ensemble du quartier seulement en 1977, suite à des remembrements décidés par la loi sur la fusion des communes (L. GERKE, *Miscellanées sur Waterloo*, Waterloo, 2001, p. 97).

¹⁰ R. LAURENT, *Le « chemin des Wallons » à Waterloo aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Bulletin de l'ECHARP*, n° 83, 1^{er} trimestre 2017, p. 33-37.

¹¹ Un numéro est attribué à chaque habitant dans la liste, celui-ci a été maintenu entre parenthèses, suivi par la mention de l'âge. Dans l'énumération qui figure ci-dessus, les noms ont été classés par ordre alphabétique. En ce qui concerne la localisation de certaines auberges, voir les cartes publiées dans R. LAURENT, *Waterloo avant 1815. Un village à la lisière de la forêt de Soignes*, Bruxelles 2015, p. 50-51 et 58-59.

¹² Tenancier de l'auberge située dans le bâtiment construit en 1705, en face de l'église, par l'entrepreneur de chaussées Humbert Olivet et qui, les 17 et 18 juin 1815, abrita le quartier général de Wellington, actuel Musée Wellington.

¹³ Auberge située autrefois dans l'actuelle rue Théophile Delbar, à l'arrière de l'église, près de l'actuelle piscine communale et le terrain de tennis.

¹⁴ Père de Pierre-Joseph Tellier, instituteur. Son cabaret était situé du côté gauche de l'actuelle rue du Couvent, près du carrefour de l'actuelle rue François Libert.

François (39), 40 ; VAN ROSSUM, Jacques, (91), 44 ; WAROCQUET, Jean-Pierre, (259), 76 ; WIJNS, veuve François (87), 33.

La plupart exercent ce travail avec leur épouse, elles sont au nombre de 16. Ils sont aidés par 41 domestiques et servantes. Cette activité emploie donc 78 personnes.

Une autre profession est largement attestée, il s'agit des paveurs.

Ce métier s'est développé suite au pavage du « Chemin des Wallons » qui, depuis Bruxelles atteint Waterloo en 1664, Mont-Saint-Jean à partir de 1665 et Genappe peu après 1685. De plus, l'installation en 1705 de l'entrepreneur de chaussées Humbert Olivet dans le grand bâtiment qui fait face à l'église et qui, en 1815, deviendra le quartier général de Wellington, va encore multiplier leur activité. Olivet sera chargé de l'entretien et du pavage des chaussées dans le Roman Pays, puis vers Namur et Charleroi¹⁵.

35 paveurs sont recensés en 1796 ; le plus jeune a 13 ans et le plus âgé est piqueur de chaussée et a 83 ans :

ALLARD, Henri (358), 63 ; COSEMANS, Louis (136), 31 ; DECUYPER, Antoine (300), 58 ; DECUYPER, Louis (877), 65, piqueur de chaussées ; DELCAMBE, Jacques (711), 36 ; DIEUDONNÉ, Jean-Baptiste (603), 20 ; DINEUR, Honoré (544), 33 ; ERNALSTEEN, Jean (520), 46 ; ERNALSTEEN, Jean-Baptiste (522), 17 ; GILBERT, Jean-Baptiste (611), 56 ; GILBERT, Jean-Jacques (701), 39 ; LACROIX, Jacques (327), 25 ; LACROIX, Jean-François (325), 64 ; LAURENT, Pierre-Joseph (132), 40 ; LECLUICKZ, Maximilien (145), 22 ; MAÇON, Nicolas-Joseph (406), 28 ; MAÇON, Pierre (404), 53 ; MINNE, Guillaume (587), 24 ; MINNE, Henri (599), 60 ; MINNE, Nicolas (704), 44 ; MINNE, Pierre-Joseph (585), 56, piqueur de chaussées ; MINNE, Pierre-Joseph (602), 29 ; MINNE, Pierre-Joseph (589), 18 ; NITELET, Antoine (831), 83, piqueur de chaussées ; NITELET, Nicolas (396), 52 ; NITELET, Roland (542), 40 ; PACOT, Jean-Joseph (422), 63 ; PINCHART, Martin (490), 30 ; ROFESSART, Nicolas-Joseph (577), 13 ; ROFESSART, Philippe (852), 30 ; ROSY, Jacques (1002), 50 ; THEYS, Jean-Maurice (668), 23 ; STRENS, Guillaume (377), 23 ; VANDERBECK, Pierre (990), 26 ; VENY, Joseph (708), 28.

Ce métier a persisté aux XIXe et XXe siècles, au point de voir les paveurs de Waterloo travailler en France, en Allemagne et en Russie. En 1996, pour commémorer le bicentenaire de l'autonomie communale, Lucien Gerke, alors conservateur du Musée de Waterloo, organisa au Musée Wellington une exposition intitulée « Waterloo, le village des paveurs »¹⁶. Je reprends quelques lignes de la brochure accompagnant cette présentation : *Ils étaient devenus, bien avant ceux de Hesbaye, de véritables spécialistes que l'on embauchait pour des travaux lointains, au point que l'habitant de Waterloo était identifié à la condition d'ouvrier de la chaussée : « Paveu » ! Tel était en effet au blason populaire wallon le sobriquet des Waterlootois.*

Les autres métiers sont les suivants :

- Activités liées à la présence de la forêt de Soignes : 1 charbonnière (charbon de bois), 1 forestier, 1 inspecteur des forêts, 1 garde forestier et 7 marchands de bois.
- Métiers liés au trafic de la route Bruxelles, Genappe, Charleroi et Namur via le carrefour des Quatre-Bras et à l'entretien des chevaux et des charrettes : 2 bourreliers, 21 charretiers, 29 charrons et maréchaux-ferrants, 2 conducteurs de chevaux, 1 marchand de chevaux, 3 rouliers et 5 voituriers.

¹⁵ Ph. de CALLATAY, *Le Musée Wellington. Trois siècles d'histoire au cœur de Waterloo*, Bruxelles, 2015.

¹⁶ Une partie des documents est présentée dans l'actuel Musée de Waterloo (au 1^{er} étage de la Maison du Tourisme). La plupart des photographies et surtout, les outils du métier, ont été donnés par des habitants.

- Métiers de la construction : 1 couvreur de paille, 3 charpentiers, 7 maçons et 1 menuisier.
- Artisan (1), barbier (1), berger (1), boulangers (7), brasseur (1), commerçants, marchands, négociants (13), cordonniers (7), couturières (11), cultivateurs, fermiers et laboureurs (29), directeur des postes (1), distillateurs (3), fileuse (1), jardinier (1), lavandières (8), maître d'école (1), marchand de grains (1), marchands de fer (2), meunier au moulin de Mont-Saint-Jean (1), notaire (1), poissonniers (2), praticiens, c'est-à-dire hommes de loi (3), sage femme (1), savetier (1), tailleurs (6), tisserand (1), tonnelier (1).

Il faut y ajouter 209 domestiques. Il y a également 20 infirmes, 2 estropiés et 2 mendiants.

L'agent municipal, Jean-Baptiste Sohest, qui signe le document est « praticien », c'est-à-dire homme de loi, il est âgé de 45 ans et domicilié dans la commune depuis 1777. Son substitut, Maxime, Joseph Boucqueau, natif de Waterloo, a 28 ans et est commerçant.

Les informations figurant dans ce recensement pourraient être combinées aux ressources d'autres documents tels que les cartes, les registres paroissiaux et les minutes notariales conservés aux Archives de l'État et le registre des contributions foncières de l'an IX (1801), aux archives communales. Ce dernier intitulé « Contributions foncières. Procès-verbal de division du territoire de la commune de Waterloo » est daté du 1^{er} prairial an 9 (21 mai 1801), donc cinq ans près notre recensement. Il mentionne 1115 propriétés réparties sur le territoire communal divisé en deux parties : la première dénommée *La forêt*, concernant la partie méridionale et la seconde, *La Chapelle*, désignant la partie septentrionale. Il est signé par le maire Pierre-Joseph Gérard. Nous y trouvons des renseignements qui viennent compléter le dénombrement, tels qu'une description sommaire des bâtiments et de leurs dépendances (maison, parfois avec étage, grange, écurie, cour, enclos, jardin, terre cultivable, prairie, verger, bois... avec leurs superficies établies en bonniers, journaux et verges). Le volume se termine par un relevé du prix des grains sur quinze années, de 1780 à 1801, et le tarif des impositions, en fonction de la nature des biens (terre labourable, pré, jardins et bois).

L'implantation des bâtiments, répartis principalement le long de la chaussée, figure sur la carte de Ferraris (1777), dont l'ensemble a été publié en 2009¹⁷ et est disponible sur le site Internet de la section des Cartes et Plans de la Bibliothèque royale (voir l'illustration n°1). Les plans cadastraux de la première moitié du XIXe siècle sont disponibles sur le site Cartesius.be¹⁸. Le plan de la vente de la *Chapelle ci devant Royale à Waterloo*, établi en 1798, nous fournit également la localisation précise de certains biens situés face à la place Albert Ier, dénommée place de la Liberté, et sur le côté gauche de la rue du Couvent¹⁹.

Les naissances, mariages et décès des habitants sont consignés dans les registres paroissiaux de Braine-l'Alleud de 1621 à 1796. Les fac-similés des tables ont été publiés en 1995²⁰. Les registres de l'État civil sont soigneusement conservés à la Maison communale de Waterloo depuis 1796.

Les minutes des notaires ayant instrumenté à Braine-l'Alleud depuis 1663 et à Waterloo, depuis 1763, sont conservées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve²¹. Les testaments et

¹⁷ W. BRACKE, *Le grand atlas de Ferraris. Le premier atlas de Belgique. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège*, Tielt, 2009.

¹⁸ Ce site reprend une partie des collections des cartes conservées par les Archives de l'État, la Bibliothèque royale, l'Institut géographique national et le Musée royal de l'Afrique centrale.

¹⁹ Archives générales du Royaume, Cartes des ventes des biens nationaux, n°53 ; reproduite dans R. LAURENT, *Waterloo avant 1815...*, p. 58-59.

²⁰ Archives générales du Royaume, publications n°2162-2164.

²¹ R. LAURENT et A. VANRIE, *Archives notariales du Brabant Wallon*, Bruxelles, 2000. Waterloo fut érigée en commune indépendante en 1796, il faut donc consulter également les minutes des notaires de Braine-l'Alleud.

ventes de biens viennent apporter des descriptions parfois précises des bâtiments et de leur affectation. Comme l'abbaye de Forest était, à l'origine, propriétaire de la plupart des constructions érigées dans le centre de la localité, des expéditions d'actes figurent dans les archives de cette institution aux Archives de l'État à Bruxelles (Forest)²².



1. Le village de Waterloo en 1777, carte orientée au nord. On constate qu'il s'est développé de part et d'autre de la chaussée. Au nord (partie supérieure de la carte), la forêt de Soignes s'étend jusqu'à l'église et la maison du chapelain (actuel restaurant « L'Amusoir »). Du côté est de la route, la forêt se prolonge jusqu'au hameau de Joli-Bois. Les parties ombrées de la carte représentent des dépressions. Deux de celles-ci délimitent le centre de la localité, il s'agit des lits des deux ruisseaux qui traversaient la chaussée (Carte de Ferraris, Musée de Waterloo).

La recherche n'est pas simple, car de riches propriétaires passent parfois des actes devant des notaires de Bruxelles. C'est le cas pour Humbert Olivet.

²² Archives ecclésiastiques, n° 7769 et 7779.

A droite, le long de la chaussée, l'auberge de « La Grande Béguine (*de beggijn*), avec un puits dans la cour et une brasserie (*brouwerije*). Dans la partie du dessin vers la gauche du château, il y a le verger et le jardin de la propriété (*Boomgaert ende hoff vande weduwe Jacque Pastur*). L'ensemble était situé dans l'actuel parc Descampe. Le chemin venant de la ferme de Waterloo (*de dreve*) est fermé par une barrière. Il s'agit du début de l'ancien « chemin de la Cense » qui existe encore actuellement au sud du parc. A gauche de ce chemin, la mention *vorst* précise que le terrain appartient à l'abbaye de Forest (Archives générales du Royaume, portefeuilles de la Chambre des comptes, n°227. Les mentions sont rédigées en flamand qui était la langue la plus employée par les fonctionnaires de la Chambre des comptes).



3. Le parc Descampe actuellement, les vestiges des caves du « château Jaco » subsistent peut-être encore sous les pelouses.

Cette liste d'habitants, complétée par un examen approfondi de ces sources pourrait faire l'objet d'une belle étude universitaire.

La commune comptait 1728 habitants en l'an XIII (1805), 2338 en 1831 et 3287 en 1856²⁸. La population va augmenter rapidement à partir de 1960²⁹, au 30 septembre 2016, Waterloo comptait 29931 habitants³⁰.

René LAURENT

²⁸ J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Canton de Nivelles*, Bruxelles, 1859, p. 82.

²⁹ A. FRANQUET, *L'expansion bruxelloise à Waterloo, Rhode-Saint-Genèse et Braine-l'Alleud*, dans *Revue belge de Géographie*, t. LXXXVI, 1962.

³⁰ *La vie communale en chiffres*, dans *Waterloo info*, n°1420, 28 janvier 2017, p. 1.

Le butin des Prussiens le 18 juin 1815 et son destin après la bataille de Waterloo

Alors que les derniers feux de la célébration du bicentenaire de la bataille de Waterloo viennent à peine de s'éteindre il semble illusoire d'apporter quelque éclairage historique nouveau sur le 18 juin 1815. Toutefois, certains aspects liés aux suites de la bataille demeurent plus méconnus : c'est le cas de la prise de butin par les Prussiens au soir de la confrontation.

Les voitures de Napoléon, de sa Maison et leur contenu en constituent une part importante et cela à plusieurs titres :

- par le destin de ces objets à travers les siècles : objets de convoitise, ils sont passés de mains en mains et leur parcours parfois mouvementé est à l'image du destin chaotique de plusieurs « Empires » au cours des 19^{ième} et 20^{ième} siècles (empire napoléonien, empire allemand de 1871-1918, Troisième Reich, empire soviétique)
- par leur valeur hautement symbolique pour certains d'entre eux. Ils permettent en effet d'appréhender Napoléon sous différentes facettes :
 - sous son quotidien le plus banal ;
 - comme constructeur d'un réseau diplomatique avec les autres puissances européennes ;
 - comme objet de profonde fascination exercée non seulement sur ses partisans mais paradoxalement également chez ses adversaires qui souhaitaient pour certains d'entre eux « l'abattre physiquement ».

Pour toutes ces raisons il nous a semblé utile d'aborder le thème du butin du 18 juin 1815 en nous limitant à la prise des voitures de Napoléon, de sa Maison et de leur contenu en nous basant notamment sur le catalogue établi à l'occasion de l'exposition « La berline de Napoléon » qui s'est tenue en 2012 au musée de la Légion d'Honneur à Paris.

Notre attention portera d'abord sur les caractéristiques techniques des voitures emmenées par Napoléon à Waterloo, leur localisation aux derniers moments de la bataille.

Nous détaillerons ensuite certains éléments du butin tombé aux mains des Prussiens et plus particulièrement les décorations d'ordres étrangers en possession de Napoléon.

Présentation des voitures de Napoléon lors de la campagne de Belgique en 1815

Le service de l'Empereur comportait lors de la campagne de Belgique plusieurs voitures, certaines destinées au service de la chambre (notamment transfert de fonds), de la bouche et enfin les voitures à proprement parler de Napoléon.

Elles étaient au nombre de deux :

- « une plus lourde conçue pour les longues distances avec un faible rayon de braquage (la dormeuse) ...
- une autre voiture plus légère (un landau capable de tourner sur lui-même), idéale pour les déplacements rapides sur le champ de bataille et capable d'affronter tous les terrains. »
(La berline de Napoléon, catalogue de l'exposition, p.42)

La dormeuse « était un véhicule qui, par un habile aménagement, permettait à son passager de travailler en voyageant et même de dormir dans un compartiment spécial » (op. cit., p. 64). Le landau avait participé à la campagne de Russie, à l'aller comme au retour. C'était une sorte de berline dont les parties latérales, avant et arrière pouvaient se replier permettant à l'empereur « d'observer l'horizon et de communiquer avec ceux qui l'accompagnaient à cheval ou au contraire de s'enfermer à l'intérieur et d'y travailler. » (op.cit., p.67)
Abordons à présent les derniers instants de la bataille de Waterloo et les pérégrinations des voitures de Napoléon sur le champ de bataille.

1. Derniers instants de la bataille de Waterloo

Rappelons brièvement les derniers instants de la bataille de Waterloo.

« et la ligne française faiblissait. Elle fut bientôt prise à revers par les Prussiens...Wellington avait ordonné l'attaque générale.Le fléchissement fut général....La défaite se transforma en déroute...

L'officier anglais Tomkinson n'en revenait pas du spectacle qui s'offrait à lui :« Les ennemis montaient les uns sur les autres pour préserver leurs vies , il y en avait un tas de deux ou trois mètres d'où s'échappaient les cris de ceux qu'on écrasait ou que piétinaient les chevaux ».

Ce sont au bas mot 40000 hommes qui couraient vers Genappe et son pont sur la Dyle, pour échapper à la cavalerie prussienne qui sabrait tout sur son passage. » (op.cit , pp 55-56)

« Sur la route de Bruxelles à Charleroi, ... seuls trois bataillons de la Vieille Garde effectuaient une retraite ordonnée et presque patiente sous le feu de l'adversaire. » (op.cit., p. 56).

Napoléon prit place parmi ces bataillons et voulait finir sa carrière ici en voulant ne pas « mourir dans son lit, comme un sacré con. » (op. cit , p. 56)

Des officiers le convainquirent de se replier. Il gagna alors la ferme du Caillou. Il ne voulait pas quitter le champ de bataille à cheval mais en voiture comme il sied à un chef d'armée même en cas de bataille perdue.

Toutefois, les deux voitures de Napoléon étaient absentes.

La dormeuse que nous appellerons la voiture No 1 était située à la Belle-Alliance près des carrés de la Garde : le personnel militaire n'avait pas reçu l'ordre de mouvement : finalement, cette voiture se mittra en marche en direction de Genappe.

Quant au landau que nous appellerons la voiture No 2, il s'était déjà replié sur Genappe quelques heures plus tôt où il s'était arrêté ; sur ordre du général Radet le véhicule avait été dételé ; une instruction était attendue.

Dans un premier temps, la voiture No 2 se trouve en attente à Genappe ;

- Napoléon chemine à cheval de la ferme du Caillou vers Genappe ;
- la voiture No 1 s'ébroue de la Belle Alliance en direction de Genappe.

Dans un second temps,

- Napoléon arrive à Genappe ;
- l'armée française en déroute doit franchir la Dyle à cet endroit via un pont étroit : la cohue est totale ;
- Napoléon veut prendre son landau mais on annonce l'arrivée imminente des Prussiens. Il reprend son cheval : il lui faudra encore une heure (!!!!) pour traverser la Dyle avec l'aide d'une escorte d'officiers ;
- quant à la suite du retour de Napoléon en France, il faut signaler son arrivée à Philippeville le 19 juin. Puis il regagne Paris ;
- la voiture No 1 est restée bloquée aux abords de Genappe ;

- les voitures Nos 1 et 2 ainsi que d'autres voitures du convoi impérial sont livrées au pillage des troupes prussiennes.

2. Description du « butin de Waterloo »

Le butin récupéré par les Prussiens à Genappe le soir de la bataille comportait entre autres :

- les deux fameuses voitures de Napoléon;
- certaines voitures de sa Maison ;
- le contenu de ces voitures, à savoir notamment (liste non exhaustive) :
 - des ustensiles : matériel pour le service de bouche et de toilette (y compris du matériel pour du soin dentaire étendu) ou plus personnel (bonbonnière à réglisse) ;
 - de l'argent et des diamants ;
 - une épée et un chapeau de Napoléon ;
 - des décorations octroyées à Napoléon.

Nous allons à présent détailler ce contenu et pour certains de ces objets en retracer la destinée.

3.1 Les voitures de Napoléon

Pour rappel, les voitures de Napoléon sur le champ de bataille de Waterloo étaient au nombre de deux : la berline (dormeuse) et le landau.

3.1.1 La dormeuse

La dormeuse a été pillée par les Prussiens puis récupérée par le major von Keller « en vertu de ce qu'il dénomma plus tard un droit de prise. » à l'insu de Blücher qui entendait s'emparer pour lui et son roi des effets de Napoléon.

Keller fit partir la dormeuse pour sa propriété de Düsseldorf. A la fin de 1815, elle fut transférée en Angleterre et offerte au prince régent.

Le prince régent en confia la conservation au musée royal, le 27 novembre, « avec interdiction de la montrer au public sans son autorisation » (op.cit, p.65). Le futur Georges IV finit par vendre le véhicule pour 2500 livres à « William Bullock, propriétaire et fondateur d'un musée privé londonien, the Egyptian Gallery. » (op.cit, p.65)

William Bullock montra au grand public le véhicule « pour la première fois en 1816 lors d'une grande exposition de reliques napoléoniennes. » (op. cit., p.65).

Cette exposition connût un grand succès de foule : plus de 200.000 visiteurs pour admirer non seulement la dormeuse « mais aussi le cheval Marengo (pris au Caillou) et divers objets saisis par les vainqueurs. » (op. cit.,p.65).

L'exposition est étendue à l'ensemble de l'Angleterre.

Quelques années plus tard, n'ayant plus autant de succès, la dormeuse fut cédée « au célèbre fabricant de voiture Robert Jeffreys qui la remisa et finit par s'en désintéresser. » (op. cit., p.66).

Elle fut cédée par la suite au musée Mme Tussaud et exposée dans la salle « Napoléon » de l'établissement.

« L'exposition dura jusqu'au 18 mars 1925, date à laquelle le musée fut dévasté par un incendie. Il ne resta qu'un essieu calciné de la dormeuse. Cette « relique de relique » fut déposée à Malmaison en 1976. » (op. cit., p.66).

3.1.2 Le landau

Le landau connut un destin beaucoup moins mouvementé que la dormeuse.

Le soir du 18 juin, Blücher s'empara du landau. Il le fit convoier jusqu'à sa propriété. « Il n'en sortit qu'exceptionnellement pour des expositions. » (op. cit., p.66).

« A la fin de l'année 1973, le comte Blücher von Wahlstadt, descendant du maréchal, décida de confier la conservation du landau au musée national de Malmaison. » (op. cit., p.66).

« Le 31 octobre 1973, à 11 heures, a lieu la cérémonie de remise officielle de la voiture en présence du comte Blücher et de sa fille, du directeur des Musées de France, des membres du conseil d'administration de la société des amis de Malmaison, de S.A.I. le prince Napoléon, du prince et de la princesse Murat et de la princesse Eugénie de Grèce. » (op. cit., pp.70-71).

La voiture n'a quitté la Malmaison que deux fois :

- pour une exposition consacrée à Napoléon à Memphis en 1993 ;
- pour l'exposition tenue au Musée de la Légion d'Honneur à Paris dont il a été fait mention au début de cette note.



La berline de Napoléon dénommée « le landau ».

3.2 Ustensiles

Nous ne ferons que mentionner ici parmi les ustensiles deux objets assez spéciaux :

- la bonbonnière à réglisse de Napoléon qui en faisait un abondant usage ;
- un nécessaire dentaire de Napoléon à l'outillage particulièrement poussé.
-

Pour l'anecdote, signalons que dans la précipitation du retour de l'île d'Elbe et du début de la campagne de Belgique, certains ustensiles saisis à Waterloo portaient encore les armes de Louis XVIII !!!!

Par la suite, sur certains éléments de la vaisselle (parfois d'un usage très commun) capturés par les Prussiens seront gravés des inscriptions du type :

« Sieges Zeichen von der Bagage des Kaysers Napoleon nach der Schlacht bey Belle Alliance, erbeutet ohnweit Genape in der Nacht von 18-19 Juni Anno 1815 ».

3.3 Argent et diamants

En ce qui concerne l'argent, il faut savoir qu'un fourgon du Trésor de la Couronne faisait partie du convoi de voitures de la campagne de Belgique.

Le fourgon « pouvait transporter plusieurs millions de francs des fonds « personnels » du souverain à ne pas confondre avec les fonds de l'armée transportés séparément, contenant plusieurs millions de francs. Cet argent n'était pas destiné aux besoins de l'Empereur mais était réservé pour l'armée et ses « imprévus » » (op.cit., p. 42)

Napoléon ordonna de faire partir de France pour la campagne de Belgique un fourgon contenant un million en or et « 100.000 ou 200.000 francs en argent pour les besoins de la Maison. » (op. cit., p.42), en réalité 300.000 francs.

Le valet de chambre Marchand parvint lors de la déroute de Waterloo à emporter du fourgon les 300.000 francs mais négligea :

- un collier donné par Pauline à son frère à l'île d'Elbe (valeur 300.000 francs) ;
- un million de francs de diamant en grains ;
- 2.000 napoléons or.
-

Il semble que le major von Keller se soit emparé d'une partie de cet argent sans que l'on en sache précisément le montant.

3.4 Epée et chapeau

Le butin comprenait une épée et un chapeau faisant partie de la garde-robe de Napoléon. Il s'agissait en fait d'une épée et d'un chapeau de rechange.

Les Prussiens ont cru pour le chapeau qu'il s'agissait du chapeau porté par Napoléon le jour de la bataille. En réalité, le chapeau porté le jour de la bataille rentra avec son propriétaire à Paris où il fut envoyé pour nettoyage à un chapelier de Sens. Le chapeau se trouve toujours à Sens conservé au musée de la ville et a été montré au musée Wellington à Waterloo lors de l'exposition « Destins croisés » dans le cadre des cérémonies du bicentenaire.

Quant à l'épée, il s'agissait d'une simple épée mais pas de la fameuse épée que portait Napoléon Austerlitz et qu'il emmenait depuis lors dans toutes ses campagnes militaires même si elle était finalement légèrement endommagée. Cette épée d'Austerlitz fut emmenée à Sainte-Hélène. Napoléon « la légua à son fils.

Le général Bertrand qui l'avait conservée la déposa sur le cercueil de l'Empereur lors du retour des cendres de Napoléon aux Invalides en 1840. » (op. cit., p.107).

3.5 Décorations

Napoléon emportait avec lui sur les champs de bataille une série complète des décorations qui lui avaient été décernées par les souverains étrangers ou qu'il avait « acceptées » de certains membres de sa famille devenus rois.

Cette série reprenait les décorations suprêmes de tous les pays européens à quatre exceptions près :

- l'Angleterre et la Sardaigne qui avaient quasiment toujours été en guerre avec Napoléon ;
- la Pologne pour ne pas indisposer le tsar ;
- l'ordre des Deux-Siciles, ordre créé par son frère Joseph mais pas porté pour deux raisons :
 - il n'en avait pas été le premier bénéficiaire ;
 - la distribution en avait été « galvaudée » par Murat, successeur de Joseph sur le trône du royaume de Naples ;
- un ordre créé par son frère Joseph en Espagne parce qu'il avait déjà reçu la Toison d'Or, décoration plus importante.

Explication à cette prestigieuse série : tous les pays européens (sauf l'Angleterre et la Sardaigne) s'étaient retrouvés liés plus ou moins diplomatiquement à Napoléon à un moment donné de leur histoire.

Citons par exemple la Prusse, la Russie et l'Espagne.

Parlons à présent de la destinée de ces décorations.

Le soir du 18 juin, lors du pillage à Genappe, ces décorations furent dispersées parmi les officiers et soldats prussiens. Toutefois, la plupart de ces décorations purent finalement être remises à Blücher et puis finalement au roi de Prusse.

Ces décorations allaient connaître un parcours parallèle à celui de l'histoire de l'Europe au cours des deux derniers siècles. Elles furent d'abord transférées dans différents musées berlinois au cours du 19^{ème} siècle. Au lendemain de la première guerre mondiale, dans un geste de patriotisme, des tirailleurs de la garde et des étudiants « patriotes » firent disparaître ces décorations le 23 juin 1919.

Après la création du Troisième Reich et « à une date inconnue entre janvier et octobre 1933 le butin disparu fut complètement restitué à Goering, Ministerpräsident (Premier Ministre) de Prusse « par des personnes dont le nom n'a pas été publié. » » (op. cit., p.101).

En octobre 1933, les décorations furent présentées dans la Ruhmeshalle (salle de la Gloire) du musée Zeughaus de Berlin.

« En janvier 1934, le musée accueillit une exposition intitulée « Le butin de Blücher – une exposition au Zeughaus ». (op. cit., p.101). Cette exposition consistait en « un grand nombre de pièces provenant du butin de la Belle-Alliance, venues de fonds privés et publics telle que la voiture conservée par le prince Blücher von Wahlstadt, héritier du maréchal. » (op. cit., p.101).

Le musée resta ouvert « jusqu'au 22 novembre 1943 lorsqu'une attaque de bombes sur Berlin détruisit la coupole de la Ruhmeshalle. « Rouvert partiellement à la fin d'avril 1944 après l'installation d'un toit provisoire, il fut de nouveau bombardé au début de février 1945. » (op. cit., p.101).

Toutefois, en novembre 1942, les pièces les plus importantes furent déposées au Zoobunker, abri situé près du jardin zoologique de Berlin. « Comme le bâtiment risquait de ne pas résister aux bombardements, » (op. cit., p.101), ces pièces furent alors transférées à l'extérieur de Berlin. On ne retrouve leur trace qu'en 1945.

En mai 1945, les pièces (dont des décorations de Napoléon) arrivèrent à Moscou en provenance de Berlin. « Ces objets faisant partie des trophées de guerre furent transmis au musée historique de Moscou à titre compensatoire. » (op. cit., p.101).

En l'an 2000, ces décorations furent exposées pour la première fois en Russie dans le cadre d'une exposition intitulée « Les grands empereurs d'Europe : Napoléon 1^{er} et Alexandre 1^{er} ».

4 Description des décorations de Napoléon

Il faut distinguer parmi les décorations de Napoléon trois catégories :

- celles reçues des souverains étrangers ;
- celles établies par ses frères ;
- celles créées par lui-même.

Avant de rentrer dans le détail de la liste des décorations de Napoléon, il y a lieu de mentionner son attitude vis-à-vis de ces décorations, attitude qui peut paraître paradoxale : il marquait de l'estime pour les ordres d'Ancien Régime mais pas pour ceux créés par ses frères tout en étant le créateur de la Légion d'Honneur pouvant être accordée à tout citoyen et qui de ce fait présentait un caractère égalitaire, en quelque sorte en prolongement de l'instauration de la République française.

Autre paradoxe : cette Légion d'Honneur fut portée par des souverains d'Ancien Régime liés diplomatiquement à un moment donné à Napoléon dont par exemple le représentant d'un régime pour le moins autocratique, à savoir le tsar Alexandre 1^{er}.

L'octroi de la Légion d'Honneur à ces souverains se faisait dans le cadre d'échanges avec les ordres étrangers accordés à Napoléon.

C'est ainsi que les souverains ou dignitaires étrangers suivants furent faits grands aigles de la Légion d'Honneur :

- le roi de Bavière Maximilien 1^{er} Joseph
- le roi de Prusse, 1805
- le prince Jean, régent du Portugal, 1805
- Charles IV, roi d'Espagne, 1805
- Ferdinand, prince des Asturies, 1805
- le roi Frédéric 1^{er} de Wurtemberg, 1806
- Charles Frédéric, grand-duc de Bade, 1806
- Ferdinand, grand-duc de Würzburg, 1807
- l'empereur Alexandre 1^{er}, 1807
- le roi de Saxe Frédéric Auguste, 1807
- Louis 1^{er}, grand-duc de Hesse
- le roi du Danemark Frédéric VI, 1808
- le roi de Suède Charles XIII, 1810
- l'empereur François 1^{er}, 1810
- le comte de Metternich (!!!), 1810

4.1 Ordres reçus de souverains étrangers

Napoléon a reçu comme décorations :

- l'ordre de Saint-Hubert (Bavière- 5 avril 1805)
Objectif : le renforcement des liens entre la Bavière et la France (traité d'alliance offensive et défensive - mars 1805) ;
- l'Aigle Noir (Prusse – 7 avril 1805)
Objectif : recherche d'une entente avec la Prusse ; cependant la reine Louise est hostile à la France révolutionnaire : Napoléon ne portera qu'épisodiquement l'Aigle Noir ;
- la Toison d'Or (d'Espagne et non pas d'Autriche- 19 mai 1805)
Contexte : l'Espagne est alliée à la France depuis le pacte de famille d'août 1761.
A noter que la Toison d'Or ayant appartenu à Napoléon est en la possession du roi d'Espagne actuel !!!;
- trois ordres militaires portugais
Contexte : Lisbonne tente un moment de tenir la balance égale entre Londres et Paris ;
- d'autres ordres allemands (principalement en 1807)
Contexte : suite notamment à l'éclatement du Saint-Empire Romain Germanique , à la création de la Confédération du Rhin ou à d'autres visées stratégiques plus immédiates de Napoléon, certains états allemands voient leur statut se renforcer : par exemple, certains états de « simple » grand-duché deviennent royauté : cette majoration de statut s'accompagne de gains territoriaux parfois assez conséquents : toutefois il y a des contreparties à la fois financières et militaires : levée d'impôts et de contingents militaires à destination de Napoléon. (voir à ce sujet les articles consacrés aux Etats de Bade, Wurtemberg, Würtzburg, Hesse et Saxe dans le Dictionnaire Napoléon ,Fayard,1987) ;
- l'ordre de l'Eléphant (Danemark – 18 mai 1808)
Contexte : le bombardement anglais de Copenhague entraîne l'entrée en guerre du Danemark aux côtés de la France ;
- l'ordre des Séraphins (Suède – 3 février 1810)
Contexte : réconciliation de la Suède avec la France suite à la perte par la Suède de la Finlande conquise par les troupes russes ;
- les ordres russes de Saint-André, Saint Alexandre Nevski et de Sainte-Anne (1807)
Contexte : entrevue de Tilsitt ;
- Ordres de Saint-Etienne de Hongrie et de Léopold d'Autriche (1810)
Contexte : mariage avec Marie-Louise

4.2 Ordres créés par ses frères

Les frères de Napoléon Joseph, Louis et Jérôme devenus souverains ont voulu créer leurs propres ordres.

Ce processus de création se révéla plus ou moins facile en fonction de leur degré de docilité aux directives de Napoléon en la matière.

Royaume de Hollande

Louis en tant que roi de Hollande créa l'ordre de l'Union le 12 décembre 1806. Cette création s'est toutefois faite sans l'aval de Napoléon qui lui envoie à ce propos une lettre furieuse :

« Vous créez des ordres de chevalerie, ce qui est une chose ridicule. La légion d'honneur n'a jamais été considérée comme un ordre de chevalerie. Si vous n'y avez pas été nommé, laissez

dormir cela. Je vous avais écrit de ne point le faire ; mais vous me consultez sans jamais m'écouter. » (op. cit., p.153).

L'ordre de l'Union eut une existence éphémère suite à l'abdication de Louis et le rattachement (provisoire !!!) de la Hollande à la France.

L'ordre de l'Union devait cependant donner à Napoléon l'idée de créer un autre ordre dont il sera question plus loin : l'ordre de la Réunion.

Royaume de Naples

Joseph, en tant que roi de Naples, interdit le port des anciens ordres et prépare la création d'un nouvel ordre.

A la différence de Louis, Joseph écoute les conseils de Napoléon qui fait référence au contre-exemple de son frère Louis :

« J'ai blâmé l'institution de son ordre, non comme mauvais en lui-même, mais comme prématuré. Car comment ne pas le donner aux personnes qui nous entourent, et comment imprimer ce cachet indélébile sur des personnes qu'on ne connaît pas et qui, au premier revers, peut-être, dévoileront qu'ils n'étaient que des misérables ? Ce raisonnement est aussi pour vous. Attendez que vous ayez connu un peu les hommes qui vous entourent. Et puis l'envie de donner un ordre ne peut venir comme une envie d'aller à la chasse ; il doit se rattacher à un souvenir mémorable. Le moment de votre couronnement, voilà une époque mémorable. » (op. cit., p.155).

Joseph Bonaparte institua officiellement l'ordre des Deux-Siciles le 24 février 1808.

Napoléon refusa de le porter car il ne lui fut pas offert en premier.

Napoléon s'irrita par la suite face à Murat devenu roi de Naples qui a octroyé la décoration à une échelle jugée excessive. : Napoléon l'accusa d'avoir « donné la décoration des Deux-Siciles aux archevêques et évêques, en masse. Cela n'a pas de sens et convertit cette décoration en espèce d'uniforme ; c'est l'avilir et manquer votre but » (Napoléon à Murat le 27 novembre 1808) (op. cit., p.156).

Royaume de Westphalie

Jérôme Bonaparte en tant que roi de Westphalie institua l'ordre de la couronne de Westphalie le 25 décembre 1809 en adoptant un comportement docile en matière de respect des directives imposées par Napoléon.

Résultat : Napoléon porte l'ordre le 31 décembre 1809.

4.3 Ordres créés par Napoléon

Il faut signaler à présent les ordres créés par Napoléon lui-même :

- la Légion d'Honneur ;
- la Couronne de Fer ;
- l'ordre des trois Toisons d'Or,
- l'ordre de la Réunion.

Les deux premiers cités sont des ordres nationaux et concernent respectivement la France et l'Italie.

Les deux derniers sont à replacer dans le cadre de la constitution du grand Empire à vocation à tout le moins européenne.

La Légion d'Honneur

Il s'agit d'une décoration du mérite attribuée à des civils et à des militaires sans numerus clausus, principe : égalité avec les humbles.

La Couronne de Fer

A l'occasion de son couronnement en tant que roi d'Italie, Napoléon créa cet ordre dont le principe fut prolongé par les Autrichiens après 1814.

L'ordre des trois Toison d'Or

Cet ordre devait être réservé aux militaires mais il fut mal accepté. Il devait en quelque sorte regrouper les trois pays principaux liés à la Toison d'Or, à savoir la Belgique, l'Autriche et l'Espagne.

Il s'agissait d'un corps d'élite, sorte de garde du souverain strictement limitée à 1500 personnes dans l'esprit de la Toison d'Or. C'est un ordre mort-né.

Ordre de la Réunion

Basé sur l'ordre de l'Union de Hollande, il devait répondre aux besoins de l'Empire et célébrer « les avantages de l'union de la Baltique, de la Méditerranée, de l'Adriatique et de l'Océan. » (op. cit., p.248).

Deux objectifs :

- récompenser les sujets des Etats passés sous domination française ;
- soulager la Légion d'Honneur dont les contingents étaient largement dépassés.

Cet ordre a été institué le 18 octobre 1811 et a disparu en 1815.

Insignes portés par Napoléon dans son cercueil

Napoléon portait dans son cercueil les ordres

- de la Légion d'Honneur
- de la Couronne de Fer
- de la Réunion
- de même que le grand cordon de la Légion d'Honneur. (op.cit., voir p. 253).

Étienne Gérard

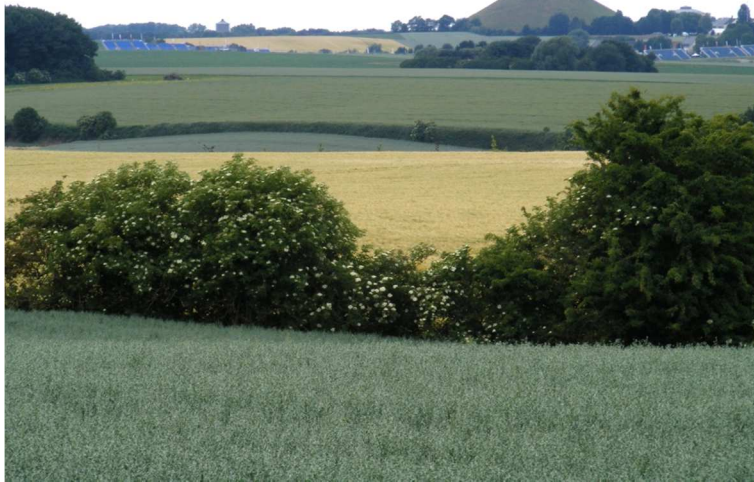
Waterloo, « un cirque de bois, de coteaux, de vallons » ⁽³¹⁾

On n'aura pas oublié l'important battage de 2015 autour du bicentenaire de la Bataille de Waterloo. Les superlatifs dont abondaient les médias à propos de la reconstitution avaient de quoi rebuter. Pourtant, sensible à la légende napoléonienne, j'avais réservé ma place dès janvier et c'est avec un enthousiasme mêlé d'appréhension que je m'apprêtais à voir les « affreuses beautés » de la guerre ⁽³²⁾...

C'est autant pour le sport que pour me mettre en condition que j'ai choisi de me rendre à la butte du Lion à vélo depuis Ottignies, en suivant plus ou moins la route empruntée par les Prussiens, 200 ans auparavant. Les spécialistes objecteront que ma route se trouve un peu plus au sud que celle suivie par Blücher et ses troupes. Mais je n'avais pas la patience de préparer soigneusement mon itinéraire et encore moins de m'aventurer sur des voies impraticables par les cyclistes.

J'ai donc traversé les vallons de Mousty et de Lasne, en passant par Couture et Fichermont. J'ai d'abord longé le bois de Lauzelle et le bois des Rêves, puis traversé des champs colorés avant d'arriver au bois de Couture-Saint-Germain, près de l'ancienne abbaye d'Aywières. Je m'attarde un instant dans le bois de Couture-Saint-Germain pour y satisfaire ma curiosité de naturaliste. C'est un site de grand intérêt biologique (SGIB) de Wallonie ⁽³³⁾ qui couvre peu plus de 70 ha et qui se compose d'une boulaie, d'une hêtraie-chênaie et d'une pinède. Bondrées apivores, grèbes castagneux, bouvreuils pivoinés et martins pêcheurs y ont été signalés ⁽³⁴⁾, mais je n'ai pas eu la chance de les voir ce jour-là.

Enfin, j'aperçois la Butte du Lion (figure 1). J'arrive à Plancenoit par le monument dédié aux



Prussiens. La foule est dense et immense, mais enfin j'arrive à m'installer dans les tribunes. De petits oiseaux criards volettent au-dessus du champ de bataille. La ferme d'Hougoumont, où les Anglais ont résisté avec acharnement aux assauts français, est reproduite en carton-pâte, à droite de l'espace de reconstitution. Quelques planches figurent la ferme de la Papelotte, à gauche. Entre ces points fixes, une mer de blés bleus.

1. Arrivée sur le champ de bataille.

31 Victor Hugo, *L'Expiation*.

32 Victor Hugo, *Les Misérables, deuxième partie*.

33 Site Web <http://biodiversite.wallonie.be/fr/> (consulté le 27 juin 2015).

34 Site Web www.observations.be (consulté le 23 juin 2015).

Les troupes arrivent, s'installent. Les premiers cavaliers, portant le monogramme de Hanovre, trottent mollement. Le public bavarde, les chevaux piaffent. Une cornemuse solitaire chante un air joyeux.

Ce vacarme placide ne dérange pas les oiseaux. Soudain, voici les premières détonations, la fumée envahit l'espace : les oiseaux ont disparu. L'horizon frémit : j'aperçois au loin les fanions des lanciers rouges de la Garde impériale. Très vite, tout est caché par la fumée abondante des canons et des fusils.

Je regarde à ma droite : le Lion avait déjà disparu dans la brume aigre. Je n'ai rien vu de la redoutable artillerie de Drouet d'Erlon. Aux furieuses charges françaises répondent les salves anglaises, précises et efficaces. Les lignes frissonnantes forment comme des vagues qui se rejoignent et se consomment lentement. Parfois ces vagues sont taillées par la cavalerie. Parmi ces flots mouvants courent les voltigeurs et les estafettes.

Le soir est tombé. Les lignes anglaises s'éloignent des tribunes et repoussent les troupes françaises vers le sud (figure 2) : c'est la fin de la bataille, c'est « la fuite des géants ». Je regarde à nouveau le Lion : il est reparu, éclairé. C'est là que les troupes victorieuses se rejoignent tant bien que mal à travers la foule badaude.



2. Les troupes entrent en action.

La reconstitution terminée, je pris le chemin en sens inverse. Je quitte le site un peu désabusé : je me reproche d'avoir pris plaisir à contempler ce qui a été, 200 ans plus tôt, un champ de morts. Il faisait nuit, il pleuvait : je songeais à la déroute des Français et à la « poursuite féroce de Blücher ». La côte de Fichermont est particulièrement effrayante à remonter par nuit noire

et pluvieuse, à la lueur d'un lampion de bicyclette. Je n'ai pu voir ni la chevêche d'Athéna, ni le hibou moyen-duc qui ont pourtant été observés dans la région.

La forêt de Soignes : les écrivains en débattent

Le lendemain, j'ai fouillé dans ma bibliothèque pour comprendre quel rôle a pu jouer la forêt de Soignes dans cette bataille. En 1815, la forêt était bien plus vaste qu'aujourd'hui. Elle couvrait 9900 ha, soit le double d'aujourd'hui, et encerclait Waterloo jusqu'aux abords du Chenois, du Roussart, du Vert-Coucou et de l'église Saint-Joseph⁽³⁵⁾. Sur les cartes d'époque, Waterloo et Mont-Saint-Jean sont décrits comme de modestes hameaux habités par des bûcherons et des forestiers^(36, 37).

La pertinence du choix de Mont-Saint-Jean comme point d'appui de l'armée alliée a fait l'objet de débats. Certains commentateurs, comme Victor Hugo, estiment que la forêt de Soignes, contre laquelle les Anglo-Néerlandais étaient adossés, ne présentait qu'un mince débouché, trop étroit en cas de retraite. Mont-Saint-Jean était donc, selon eux, une position dangereuse pour les Alliés. D'autres disent au contraire que la forêt de Soignes aurait été un refuge parfait pour résister à l'ennemi. Walter Scott, dans sa biographie sur Napoléon⁽³⁸⁾, explique d'ailleurs que la forêt « [est] partout praticable pour les hommes et les chevaux, les arbres étant de haute futaie, sans rameaux bas ni taillis ». Peut-on conclure sur base des interprétations d'un poète et d'un romancier ?

Rappelons que Mont-Saint-Jean a connu plusieurs batailles avant 1815, dont la plus importante est celle qui opposa, les 6 et 7 juillet 1794, les Français à la coalition austro-néerlandaise. Et les spécialistes nous rappellent un fait éclairant : c'est précisément en forêt de Soignes que le prince Frederick d'Orange choisit de se mettre à l'abri, laissant planer un doute sur ses positions et évitant ainsi l'encercllement par les troupes françaises. S'il m'est donc permis d'émettre un avis sur une matière dont j'ignore tout, je me rangerais à la seconde opinion : la forêt de Soignes est un atout stratégique.

Un titre de prince et quelques arbres

Comme l'on sait, la bataille fut gagnée par Sir Arthur Wellesley, duc de Wellington, à la tête de l'armée anglo-néerlandaise, et par le maréchal Blücher, commandant l'armée prussienne. Les conséquences de la bataille sur l'histoire de l'Europe marque encore notre quotidien. Waterloo redessine la carte de l'Europe. La défaite de la France crée un nouvel équilibre entre les puissances du continent. La victoire alliée signe la prééminence britannique sur tout le XIX^{ème} siècle. C'est à partir de Waterloo que la Révolution Française est entrée dans le subconscient européen. La défaite de Napoléon marquait le commencement de sa légende.

Mais de manière plus anecdotique, cette victoire alliée devait aussi avoir des conséquences sur les forêts du Brabant. Le roi Guillaume des Pays-Bas, dès le 7 juillet 1815, offrit au duc de Wellington le titre transmissible de Prince de Waterloo. Le 29 septembre, cette récompense s'est assortie d'une rente annuelle basée sur l'usufruit de 1083 hectares de bois et de fermes

35 Cecille, L., Charlet, P., Pattyn, J.-J. Mont-Saint-Jean, 6-7 juillet 1794, collection Les Batailles Oubliées, éditions Historic'one, 2015, 93 pp.

36 Logie, J., *Waterloo: la campagne de 1815*. Racine, 2003.

37 « Nouvelle Carte du Département de la Dyle divisé en trois arrondissemens » de P. Maillart, publiée en 1800. Consultable sur <http://gallicalabs.bnf.fr/> (consulté le 26 juin 2015).

38 Walter Scott, *Vie de Napoléon (The Life of Napoleon Buonaparte)*, publié en 1827 chez Laurent Frères, à Bruxelles. Consultable sur <https://books.google.be/> (consulté le 30 juin 2015).

autour de Nivelles, de Genappe et de Pont-à-Celles. Les parcelles boisées ont depuis été converties en terres agricoles. Quant à la dotation, elle a changé de nature mais existe toujours, si bien que les descendants du duc en perçoivent encore les bénéfices^(39,40,41).

Les touristes débarquent

Dès après la bataille, un tourisme international s'est développé autour du site brabançon. Au XIX^{ème} siècle, les touristes qui visitaient le champ de bataille étaient souvent à la recherche de reliques. Ils fouillaient le sol du champ de bataille pour y retrouver des balles, des boucles, des morceaux de pipes, des boutons⁽⁴²⁾... Ils pouvaient aussi se procurer des cannes taillées dans du bois de cépées ou de buissons voisins. Il fallait souvent pour cela remonter jusque dans la forêt de Soignes⁽⁴³⁾.

Ces quelques anecdotes nous montrent à quel point le territoire influence la vie des hommes, tant dans leur manière de vivre que dans leur mémoire. Le paysage n'a pas qu'une dimension immédiate : il a aussi une dimension temporelle qu'il convient de préserver.

Steve Braem, né en 1984, est ingénieur forestier de formation. Il est administrateur aux Amis de la Forêt de Soignes depuis 2013. Dans ses temps libres, il cherche les occasions de mêler ses passions : les sciences naturelles, l'histoire et la musique, passions qu'il partage sur son blog : laquinte.blogspot.be.

39 Meuwissen, E. « Le tour des seigneurs de la terre : le duc de Wellington », article paru dans Le Soir du lundi 24 décembre 1990.

40 Vandendries, J. « Dix plaignants saisissent la justice : le privilège du duc de Wellington », article paru dans Le Soir du jeudi 13 janvier 2000, p.17.

41 Leroy, C. « L'intrigante dotation des Wellington en Brabant wallon », paru dans Le Vif / L'Express du 10 décembre 2014 (disponible sur <http://www.levif.be/actualite/belgique/l-intrigante-dotation-des-wellington-en-brabant-wallon/article-normal-357003.html>). Voir aussi Vander Cruysen Y., « Waterloo démythifié », éditions Jourdan, 2014.

42 En 2015, des marchands proposaient de ces petites reliques au marché ouvert à côté des gradins.

43 Barral G., Itinéraire illustré de l'épopée de Waterloo : guide historique et militaire du champ de bataille, éd. Flammarion, 1896. Signalons que le Musée de l'Armée, à Bruxelles, expose deux chandeliers taillés dans le chêne formant le porche d'une ferme défendue par les soldats anglais lors de la bataille des Quatre-Bras (16 juin 1815).

Retour sur le Bicentenaire : quelques perspectives

Le Bicentenaire de la Bataille de Waterloo commémoré en juin 2015 fut, pour la plupart des passionnés et pour beaucoup d'autres, un grand moment d'émotions, de découverte, de chaleur humaine mais aussi le point culminant d'un long processus. A quelques mois de distance, alors que l'attention est retombée, il est intéressant d'essayer de dégager les perspectives ouvertes par l'événement. Répondant à la sollicitation de *Tambour battant*, je présente ici quelques réflexions développées plus longuement dans différentes revues belges (le lecteur curieux en trouvera les références en fin d'article). Mon point de vue n'est pas celui d'un spécialiste de la période napoléonienne, mais celui d'un historien qui s'est intéressé au sujet parce qu'il habite en Brabant wallon et parce qu'il s'intéresse aux usages que l'on fait du passé, et à la mémoire collective.

Le sens du Bicentenaire ne se comprend véritablement qu'une fois resitué dans la durée. Pour les Belges, le sens de la bataille fut d'abord celui que lui ont donné les Alliés : le coup d'arrêt aux visées expansionnistes d'un homme, et le retour d'une paix durable en Europe. C'est le sens initial de la Butte du Lion (1826), et c'est le discours tenu au sein du Royaume des Pays-Bas, consolidé par la victoire alliée et, du moins sous sa forme embryonnaire, ancien membre de la Coalition. L'indépendance belge de 1830 ne changea pas grand-chose, si l'on excepte des propositions qui firent long feu, comme celle de tourner le Lion en direction des Pays-Bas ou de le fondre. Le nouveau Royaume reprit tout simplement à son compte le point de vue antérieur, quitte même à le charger plus tard d'une forme d'avertissement face à la France, quand les visées expansionnistes prêtées au Second Empire inquiétèrent sérieusement les classes dirigeantes belges, à la fois francophones et francophobes. Dans le même temps, le site du champ de bataille se couvrait de nombreux monuments commémoratifs, tous issus du camp allié (à l'exception du monument élevé au général Duhesme par sa veuve, à Ways), et un véritable tourisme se développait. Une vision différente de ce passé récent se manifestait en France, et prenait la forme de l'imaginaire de la « glorieuse défaite », exprimé notamment par Victor Hugo.

Progressivement, toutefois, la vision belge va se modifier, en intégrant, par porosité culturelle, l'imaginaire français. A la Belle Epoque, le grand homme du champ de bataille devint Napoléon, éclipsant ses vainqueurs. Plusieurs témoignages sont symptomatiques de ce nouvel état d'esprit. D'ailleurs, lorsqu'un Monument aux Belges (1914) est érigé sous les auspices d'un comité national, en prévision du Centenaire de la bataille, l'inscription apposée sur celui-ci laisse planer toute l'ambiguïté nécessaire : les Belges morts « pour la défense du drapeau » peuvent l'avoir été dans les rangs belgo-néerlandais, célébrés dans la vision héritée des Alliés, mais aussi, et c'est plus neuf, dans les rangs impériaux, ce qui laisse la porte ouverte à l'imaginaire importé de France. Un imaginaire français qui marque autant, mais différemment, le discours national dominant (« belge ») et le discours régionaliste émergent (« wallingant »). Au même moment, divers monuments donnent une touche française au site de la bataille : l'Aigle blessé (1904), la colonne Victor Hugo (1912), et le Panorama (1912), qui présente l'événement au travers d'un épisode très hugolien, héroïsant les charges de cavalerie française. Un basculement vient d'avoir lieu, dont les effets se feront sentir tout au long du 20^e siècle et même au-delà. On vient désormais

majoritairement à Waterloo pour Napoléon, pas pour Wellington ou Blücher. Du moins jusqu'au Bicentenaire.

Un autre aspect doit être souligné. Pendant longtemps, les populations des communes concernées ont surtout subi la bataille et ses conséquences puis profité, le cas échéant, d'un circuit touristique qui se mettait en place mais qui concernait surtout la bataille « des autres », c'est-à-dire de ces étrangers venus s'entretuer en terre brabançonne. La célèbre collection Cotton a été rassemblée par un ancien sous-officier britannique, tandis que les premières collections de la ferme du Caillou y ont été rassemblées par le Français Lucien Laudy. L'intérêt actif pour la mémoire du site vient d'étrangers ou du niveau national, mais bien peu des acteurs locaux, à l'exception notable du comte L. Cavens militant pour la loi de préservation du champ de bataille (1914).

Les choses changent progressivement, me semble-t-il, depuis le milieu du 20^e siècle. La mobilisation pour la sauvegarde et l'ouverture du Musée Wellington (1954) et du Dernier Quartier Général de l'Empereur (1951), donnant naissance à des associations telles que la Société belge d'études napoléoniennes, rejointes par le Waterloo Committee (1973) lorsque le ring de Bruxelles menaça l'ancien champ de bataille, eut un effet double : la constitution d'un ancrage muséal durable et celle d'un tissu associatif ancré localement, même s'il recrute plus largement. Les bases sont ainsi posées pour une réappropriation progressive du site comme lieu de mémoire par des acteurs locaux ou assimilés.

Cette dynamique se renforce dans les années 1990 et 2000, notamment à l'occasion des 175 ans et 190 ans de la bataille (1990 et 2005), avec une mobilisation associative et politique, tant locale que provinciale, possédant ses relais au niveau régional. La constitution de l'asbl Bataille de Waterloo (1989) puis de l'intercommunale, l'apparition de bivouacs et de reconstitutions, la mise en chantier de projets d'infrastructure de longue haleine, aux multiples péripéties (telles que la saga Tempora/Belle-Alliance), la grande répétition de 2010, tout cela dessine les contours du futur Bicentenaire. Celui-ci est d'abord le résultat d'une initiative locale, et non nationale. Ce sont les acteurs proches du champ de bataille qui convient l'Europe (et le monde) à la commémoration. Ce sont eux aussi qui en définissent le sens. L'approche est très clairement multilatérale, faisant la part égale à tous les anciens belligérants. Par voie de conséquence, la question du sens de la bataille pour la constitution des identités belges ou wallonnes fut de facto reléguée à l'arrière-plan.

Ce discours est suivi d'effet. Le public et les reconstituants portent le même message. De ce point de vue, on peut affirmer que le Bicentenaire a permis de mettre en avant une mémoire européenne, apaisée et pacifiée, transnationale (parce que dépassant les mémoires nationales) de la bataille de 1815. Et cela d'autant plus que le programme commémoratif, par le recours massif et iconique aux reconstituants, met largement l'accent sur le vécu des événements par le plus grand nombre : c'est une histoire vue d'en-bas qui est proposée, et non celle des grands hommes. Une approche que l'on retrouve dans le documentaire tourné pour la RTBF par H. Lanneau (2014), dans les nouveaux dispositifs muséaux, dans la plupart des expositions temporaires liées au Bicentenaire et dans les travaux des historiens eux-mêmes.

Bien sûr, la commémoration a pu se dérouler à l'étranger selon des modalités très variables, et les sensibilités nationales n'ont pas entièrement disparu. L'Allemagne semble avoir été peu présente sur le plan officiel, même si elle a contribué à des restaurations de monuments et fut représentée par son ambassadeur à la cérémonie protocolaire. Mais s'affirmer comme ancien vainqueur cadrait sans doute mal avec la conscience historique allemande héritée des deux conflits mondiaux, a fortiori durant le Centenaire de la Grande Guerre. Retenue oblige. La coïncidence des calendriers n'est sans doute pas neutre dans ces effets.

Du côté britannique au contraire, un enthousiasme à la bonne foi naïve a parfois relayé l'ancien esprit des vainqueurs. La cérémonie d'Hougoumont, avec détachement des *Guards* en tenue de parade et inauguration d'un monument aux seuls combattants britanniques, est typique à cet égard, de même que le dépôt de coquelicots pratiqués depuis plusieurs années sur divers monuments (démarche pieuse mais très anachronique puisque les *poppies*, comme on sait, ont été inventés pour les soldats de la Grande Guerre).

A l'inverse, la piteuse attitude de la France officielle qui confond commémoration et célébration (« on ne célèbre pas une défaite »), en particulier dans le cas de la fameuse pièce de deux euros, au point de ne même pas se recueillir sur ses braves d'antan, doit être épinglée. Mais elle contraste avec la présence non réticente de nombreux visiteurs et reconstituteurs français. Elle contraste aussi avec le rapport au passé serein et dépassionné que prône le prince Charles Bonaparte dans ses interventions et interviews, alors qu'il aurait pu être le premier à revendiquer l'héritage d'une glorieuse défaite. Elle contraste encore avec la présence très ludique de l'ambassadeur de la République, en tenue d'époque, lors de la reconstitution des combats de Wavre (en juillet 2015).

Certes, il y eut quelques petites piques, ici ou là dans la presse internationale, qui témoignent d'un rapport encore parfois immature au passé. Mais globalement, ce ne sont pas ces attitudes-là qui ont dominé le Bicentenaire tel qu'organisé et vécu en Belgique, celui auquel un public très largement international a pris part.

On a pu entendre aussi quelques commentaires à l'emporte-pièce dans les réseaux sociaux et les courriers des lecteurs, invitant à cesser de glorifier l'Empereur et à ne pas célébrer une boucherie. Car il y a mieux à faire et plus urgent dans notre monde. Arrêter de glorifier Napoléon ? Mais, précisément, le Bicentenaire adopta une attitude mesurée à cet égard et tendit à ne pas privilégier un camp sur un autre, ni même les grands hommes sur leurs anonymes soldats. Ne pas célébrer la guerre ? Mais le Bicentenaire ne fut pas une glorification de la guerre. Certes, il reposait sur des reconstitutions de bivouacs et de bataille, mais il n'a pas versé dans le militarisme, que du contraire. Tous soulignent qu'il est bon de se retrouver en paix, et de mesurer le chemin parcouru depuis ces époques tourmentées, qui virent naître les Etats-nations européens. L'exposition de Braine-l'Alleud et la reconstitution de soins aux blessés témoignent aussi de ce souci, tout comme l'approche du documentaire d'H. Lanneau (RTBF) déjà cité. La guerre n'est pas une chose joyeuse, même en tenue Premier Empire. Les reconstituants sont les premiers à vous l'expliquer.

Il ne s'agissait ni de fêter ni de célébrer. Non : commémorer. Faire mémoire ensemble. Se rassembler à l'occasion d'un anniversaire, celui de la fin des guerres napoléoniennes. Mesurer, fût-ce au travers d'un spectacle, le chemin parcouru en Europe depuis 1815, qui permet aux anciens belligérants de se retrouver en paix, dans une sorte de grand jamboree. Ce Bicentenaire-là valait bien la peine d'être vécu.

Pour approfondir la lecture

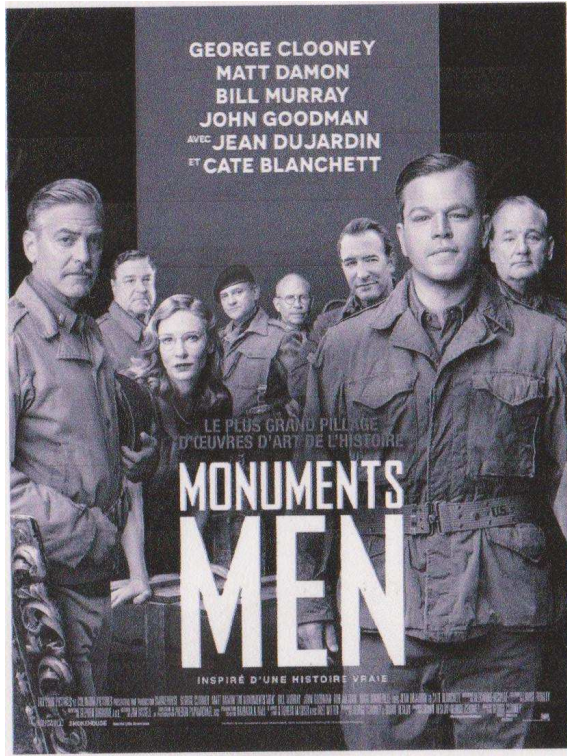
Les trois premiers textes ont été écrits avant la commémoration de juin 2015. Le quatrième lui est postérieur et esquisse un premier bilan:

- 1) BOUSMAR Éric, « Waterloo 1815-2015 : mémoire et Bicentenaire », dans *Revue nouvelle*, 70^e année, 2015, n° 4 [juin 2015], p. 24-40. Cet article fait partie d'un dossier coordonné par mes soins (*Bicentenaire de Waterloo, quels enjeux depuis 1815 ?*, dans *Revue nouvelle*, 70^e a., 2015, n° 4, p. 19-55), et comportant également des textes de R. Baumann et P. Lierneux. Disponible en ligne sur <www.revuenouvelle.be/2015-04-173> ou en librairie.
- 2) BOUSMAR Éric, « Waterloo 1815-2015. Mémoires européenne, belge et locales en Brabant wallon », dans *Revue d'histoire du Brabant wallon*, t. 29, 2015, fasc. 2 [juin 2015, n° spécial Bicentenaire de la Bataille de Waterloo], p. 94-126. Contact : <www.chirel.be>.
- 3) BOUSMAR Éric, « Waterloo, l'ultime bataille, d'Hugues Lanneau », dans *Revue nouvelle*, 69^e année, n° 8, août 2014, p. 18-21.
- 4) BOUSMAR Éric, « Le Bicentenaire de Waterloo : une mémoire réappropriée, transnationale et pacifiée ? », dans *Journal of Belgian History. Revue belge d'histoire contemporaine. Belgisch tijdschrift voor nieuwste geschiedenis*, t. 45, 2015, fasc. 2-3 [décembre 2015], p. 255-263.

Éric BOUSMAR

Cet article a paru dans la Newsletter des « Guides 1815 », *Tambour Battant*, 18 août 2016. Je remercie Éric Bousmar et Jacques Ninane, éditeur responsable, d'avoir autorisé sa publication dans le *Waterloorama*.

La vérité historique et le cinéma. Le cas des *Monuments Men* et l'évocation de Rose Valland



Connaissant l'histoire de ces conservateurs de musées chargés de la protection et de la récupération des œuvres d'art volées par les Allemands au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, je n'étais pas allé voir ce film au moment de sa sortie en salles. Récemment, j'ai eu l'occasion d'en voir un DVD.

Le film, interprété par des acteurs de premier plan, Cate Blanchett, George Clooney et Matt Damon, devait être une garantie de succès, de plus, il évoquait des faits contemporains pour lesquels nous disposons de toutes les informations.

Il est basé sur l'histoire d'une unité spéciale dénommée MFAA (*Monuments, Fine Arts and Archives*) qui avait été créée au sein de l'armée américaine. Ils étaient plus nombreux que l'équipe qui nous est présentée et réunissaient des conservateurs de musées, historiens de l'art, archivistes, architectes, artistes...

Quel ne fut pas mon étonnement et ma déconvenue lorsque j'ai découvert les libertés prises par la réalisation. Les noms des protagonistes avaient été modifiés, alors que nous avons là un formidable moyen d'honorer leur intervention, de plus, l'histoire de deux œuvres d'art principales qui sont évoquées dans le film et qui sont conservées dans notre pays, était erronée.

Le film débute sur la vision d'une œuvre majeure de la peinture du XVe siècle, le retable de l'Agneau mystique de Jean Van Eyck, conservé à la cathédrale Saint-Bavon à Gand. On y voit des prêtres charger en toute hâte les différents panneaux de chêne sur un camion pour être évacués vers Bruxelles, en chemin, ils sont interceptés par les Allemands.

Que s'est-il passé en réalité ?

Peu avant le début des hostilités, l'œuvre avait été transportée en France avec les précautions d'usage et, confiée à la garde des conservateurs français, mise à l'abri dans le sud-ouest, au musée de Pau.

L'ordre de cession aux Allemands fut imposé par Pierre Laval, chef du gouvernement de la France de Vichy, contrairement aux accords conclus entre la Belgique et la France. L'enlèvement ne fut communiqué à la direction des Musées nationaux français que plusieurs jours après son départ, le 3 août 1942. Rappelons que la collaboration de l'État français fut officiellement reconnue par le président Jacques Chirac le 16 juillet 1995, dans son discours

commémorant la rafle des Juifs des 16 et 17 juillet 1942 et leur internement dans le Vélodrome d'Hiver à Paris.

L'œuvre de Van Eyck fut envoyée au château de Louis II de Bavière à Neuchwanstein. Ce château est celui dont Walt Disney a repris la silhouette dans ses contes et parcs d'attractions. La brochure historique, superbement illustrée, qui est proposée actuellement aux visiteurs, passe cependant sous silence que ce bâtiment servit de refuge à de nombreuses œuvres d'art spoliées par les nazis.

En automne 1944, suite à l'intensification des bombardements alliés, les panneaux furent transportés dans la mine de sel d'Altaussee en Autriche. Les milliers d'œuvres qui y avaient trouvé refuge, furent découvertes par l'armée américaine peu après le 8 mai 1945.

L'œuvre revint en Belgique et après avoir été exposée au Musée des Beaux-Arts à Bruxelles, elle réintégra la cathédrale Saint-Bavon à Gand le 6 novembre 1945.

La seconde œuvre majeure qui est évoquée est la Madone de Michel-Ange, conservée dans une chapelle de l'église Notre-Dame à Bruges, où elle fut effectivement dérobée par les Allemands en septembre 1944, au moment où cette partie de notre pays allait être libérée par l'armée canadienne. La tentative de récupération par celui qui est dénommé dans le film Donald Jeffries, est une pure invention.

Elle fut également retrouvée dans la même mine de sel d'Altaussee. On nous présente ces récupérations faites en toute hâte, la région devant être occupée par l'armée soviétique.

En fait, l'évacuation des milliers d'œuvres d'art qui avaient été déposées dans cette mine, prit plusieurs semaines. La Madone fut extraite dès le début des opérations dans de bonnes conditions et non pas précipitamment sur un wagonnet. Elle revint en Belgique et réintégra l'église Notre-Dame à Bruges qui conserve également les superbes tombeaux de Marie de Bourgogne et de son père Charles le Téméraire.

L'évocation dans le film du rôle de la conservatrice du Musée du Jeu de Paume à Paris, Rose Valland (1898-1980), dénommée Claire Simone (!), suscite également quelques commentaires.

Conservatrice au Musée du Jeu de Paume, dépendance du Louvre à Paris, cette femme compétente et discrète a recueilli des informations capitales sur la destination des œuvres volées par les nazis. Parlant allemand et l'ayant caché aux occupants, elle parvint à dresser minutieusement les listes de tableaux qui furent entreposés au Musée, avant de partir en Allemagne et répartis ensuite dans différents musées et châteaux.

Agissant en collaboration avec la Résistance, elle reçut en 1945 le grade de capitaine de l'armée française et travailla après la guerre en tant que membre de la Commission de Récupération artistique en Allemagne. Elle fut également témoin au procès de Nuremberg.

Son action avait déjà été évoquée dans le film « Le train » de John Frankenheimer(1964), dont le rôle principal était joué par Burt Lancaster et où son rôle était interprété par Suzanne Flon. Elle prit sa retraite en 1968 et poursuivit bénévolement ses travaux de recherches. Outre la Légion d'honneur, elle était titulaire de la Médaille de la Résistance, de la *Medal of Liberty* des États-Unis et de l'Ordre du Mérite de la République fédérale allemande. Elle décéda en 1980, oubliée de tous.

Le 25 avril 2005, le ministre français de la Culture, Renaud Donnadieu de Vabres, fit placer une plaque commémorant son action sur la façade du Musée du Jeu de Paume, dans le jardin des Tuileries.

Ses carnets, déposés aux archives du Musée du Louvre, constituent encore aujourd'hui la base des recherches d'œuvres volées en France et qui n'ont toujours pas été récupérées. La récente découverte à Munich, en 2010 et 2014, de plus de quinze cents tableaux et dessins dans les appartements de Cornelius Gurlitt (1932-2014), héritier de son père Hildebrand, marchand d'art au service du *Führermuseum* d'Hitler à Linz⁴⁴ et l'apparition parfois d'œuvres mises en vente publique, nous prouvent que cette enquête n'est toujours pas terminée. En 1981, le ministre de l'Armement d'Hitler, Albert Speer, qui avait réussi à sauver sa tête au procès de Nuremberg, parvint à vendre des tableaux volés aux Juifs par les nazis.



Rose Valland pendant ses recherches en Allemagne

Contrairement à ce qui est montré dans le film, Rose Valland collabora directement avec l'officier américain des MFAA, James Rorimer (1905-1965), dénommé James Granger (!), conservateur du Musée des Cloisters à New York.

Pourquoi ne pas avoir gardé les noms réels des protagonistes. On leur aurait rendu un hommage mérité. Imaginerait-on un film attribuant des noms fictifs aux généraux Eisenhower et Patton ? Pourquoi traiter les capitaines et les lieutenants d'une autre façon ?

⁴⁴ Hildebrand Gurlitt (+1956) était parvenu à cacher son passé. Son activité, particulièrement en France, lorsqu'il prospectait les marchands d'art et les salles de vente, lui permettait de mettre la main sur des œuvres provenant de la confiscation ou de la vente forcée de biens juifs. L'examen approfondi des archives, notamment les archives diplomatiques françaises, permet de retrouver la trace de ses « achats » faits de 1941 à 1944. Parmi les tableaux récupérés dans la collection de Cornelius Gurlitt, citons celui d'Henri Matisse « Femme assise dans un fauteuil », volé dans la collection de Paul Rosenberg et renseigné dans le livre d'H. FELICIANO (Ill. n° VI), cité ci-après, comme étant disparu ; voir également M. MÜLLER, M. TATZKOW et M. MASUROVSK, *Œuvres volées, destins brisés. L'histoire des collections juives pillées par les nazis*, Paris, 2013.

Au cinéma, la fiction prend souvent le pas sur la réalité, celle-ci étant souvent banale. Mais dans ce cas précis, les faits étant suffisamment intéressants, l'œuvre aurait eu beaucoup à gagner en respectant la vérité historique.

Rose Valland a publié la relation de ces événements en 1961 sous le titre *Le Front de l'art. Défense des collections françaises. 1939-1945*. Une deuxième édition parut en 1997 et une deuxième réédition, revue et augmentée, en 2014 ; elle est accompagnée d'une abondante bibliographie.

Ce livre est à compléter par C. BOUCHOUX, *Rose Valland. Résistance au Musée*, La Crèche, 2006 et E. POLACK et Ph. DAGEN, *Les Carnets de Rose Valland. Le pillage des collections privées d'œuvres d'art en France durant la Seconde Guerre Mondiale*, Lyon, 2011 ; voir également H. FELICIANO, *Le musée disparu. Enquête sur le pillage des œuvres d'art en France par les nazis*, Paris, 1995. Sur le sauvetage de la mine d'Altaussee, voir K. KRAMAR, *Mission Michelangelo. Wie die Bergleute von Altaussee Hitlers Raubkunst vor der Vernichtung retteten*, Vienne, 2013. Le *Gauleiter* de la région avait prévu de faire sauter la mine avec ses œuvres d'art. Les mineurs parvinrent à sortir les explosifs et ceci avant l'arrivée des Américains. Celle-ci est toujours en activité. De 1940 à 1942, Herman Goering fit vingt-deux visites au Musée du Jeu de Paume pour enrichir sa collection d'œuvres d'art de tableaux spoliés, voir en dernier lieu J.M. DREYFUS, *Le Catalogue Goering*, Paris, 2015.

Quant à James Rorimer, c'est déjà en 1950, qu'il publia *Survival. The Salvage and Protection of Art in War*.

En 2000, la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, dirigée par J. Matteoli, a publié sous le titre *Le pillage de l'art en France pendant l'Occupation et la situation des 2000 œuvres confiées aux Musées nationaux*. Ces œuvres cotées sous les lettres MNR (Musées nationaux Récupération), ne retrouveront jamais leurs propriétaires, ils sont morts dans les camps. Certains ayants droit y parviennent parfois avec beaucoup de difficultés.

Cette question est toujours d'actualité. Le cas du portrait d'Adèle Bauer-Bloch, œuvre de Gustav Klimt (1862-1918), célèbre peintre autrichien, fut mis en scène, en 2015, dans le film de Simon Curtis, « Woman in gold » (« La femme au tableau »). Après une bataille juridique, cette œuvre volée par les nazis à Vienne et exposée par la suite au Musée du Belvédère à Vienne, fut restituée aux ayants droit et est maintenant exposée à New York, au musée de l'art allemand et autrichien des années 1890-1940 (Neue Galerie). Quatre autres tableaux de Klimt ayant appartenu à la famille furent également restitués. Lors du Festival du Film Historique (WAHFF) à Waterloo en octobre 2016, un documentaire intitulé « L'espionne au tableau, Rose Valland face au pillage nazi », figurait au programme. Rien qu'en janvier en mai et en juin 2017, six émissions télévisées ont évoqué les « Monuments Men » et Rose Valland⁴⁵. D'après les spécialistes, il resterait plusieurs dizaines de milliers d'œuvre à restituer en Europe.

René LAURENT

⁴⁵ Le 18 janvier, RTBF 1 : « 21 rue de la Boétie », d'après le livre d'Anne Sinclair du même titre, paru en 2012, et consacré à son grand-père, Paul Rosenberg, marchand d'art à Paris, dont une partie de la collection de tableaux n'a pas été retrouvée. Une exposition du même nom fut organisée au Musée des Beaux-Arts de Liège à partir du 22 septembre 2016.

Le 19 janvier, FR 3 : « Après la guerre, les restitutions ».

Le 20 janvier, RTBF 1 : Sur la voie du train d'or nazi » (un hypothétique train qui aurait été caché en Basse-Silésie).

Le 2 mai, ARTE : « Les œuvres d'art volées par Hitler ou l'incroyable sauvetage ».

Le 3 mai, National Geographic : « La forteresse aux œuvres d'art ».

Le 25 juin, ARTE : « Spoliation nazie. Trois chefs d'œuvre miraculés ».

L'abbé Jean-Baptiste Collart, compléments

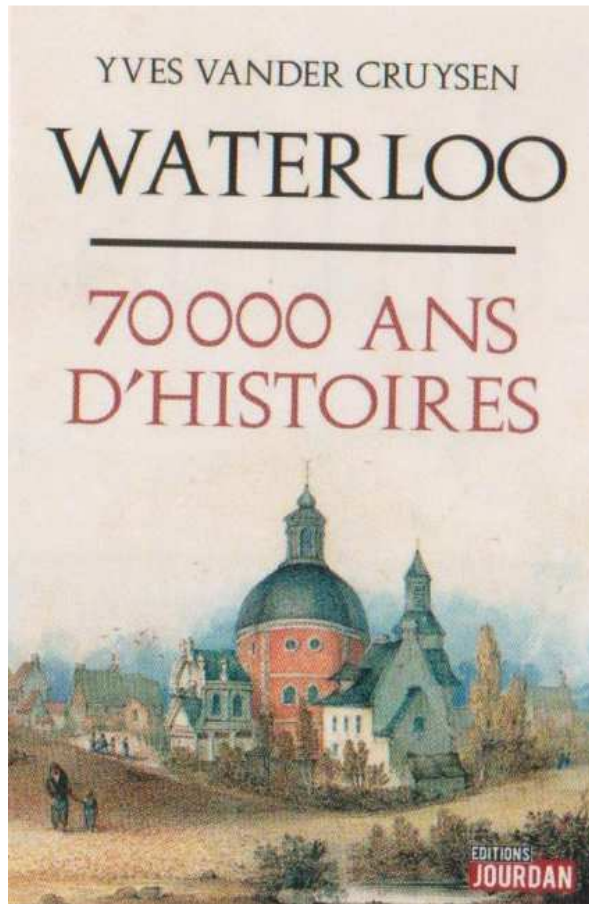
Suite à l'article de Luc Marcovitch paru dans le Waterlorama précédent, Daniel Vandersleyen, membre fondateur de notre société en 1954, a envoyé les précisions suivantes :



J'ai bien connu l'abbé Vital Peeters, le fondateur de la paroisse du Chenois, lequel décéda en août 1939¹. Son successeur fut l'abbé Paul Cassart qui, nommé Doyen de Saint-Étienne à Braine-l'Alleud en 1949, eut pour successeur l'abbé Jean Collart (ex-vicaire de Saint-Joseph à Waterloo-Centre). C'est sous le »pontificat« du curé Cassart que j'ai fondé « La Chorale du Chenois » en septembre 1944 ! L'abbé Collart nous quitta en 1953 pour se faire missionnaire à « Kissényi » sur la côte nord du lac Kivu (près de Goma)... Lors d'une mission économique, je fus envoyé par ma Société (UCB) et au cours de ce long séjour de deux mois, j'ai eu l'occasion de revoir le cher abbé Collart à la Mission de Katana et j'en ai fait une photo que je vous offre ! Il a à cette époque 52 ans. Pour mémoire, le cher homme était ingénieur Civil diplômé de L'ULB, ca ne s'invente pas !

Acquisition de la bibliothèque

Yves Vander Cruysen, *Waterloo. 70.000 ans d'histoires*, Paris, 2017, 461 p., une centaine d'illustrations, en vente à la Maison du Tourisme et au Musée Wellington, 23,90€.



Notre échevin de la Culture, passionné d'Histoire, est un fin connaisseur de l'histoire de Waterloo. Il vient de publier un recueil qu'il préparait depuis plusieurs années.

Si la bataille du 18 juin 1815 a donné une aura universelle à notre commune, elle a eu, pour effets secondaires, d'occulter tout ce qui l'a précédée. Car, alors que des milliers d'ouvrages ont été rédigés autour du célèbre combat, on compte en effet sur les doigts d'une main les quelques monographies consacrées à l'autre Waterloo. Celui du quotidien.

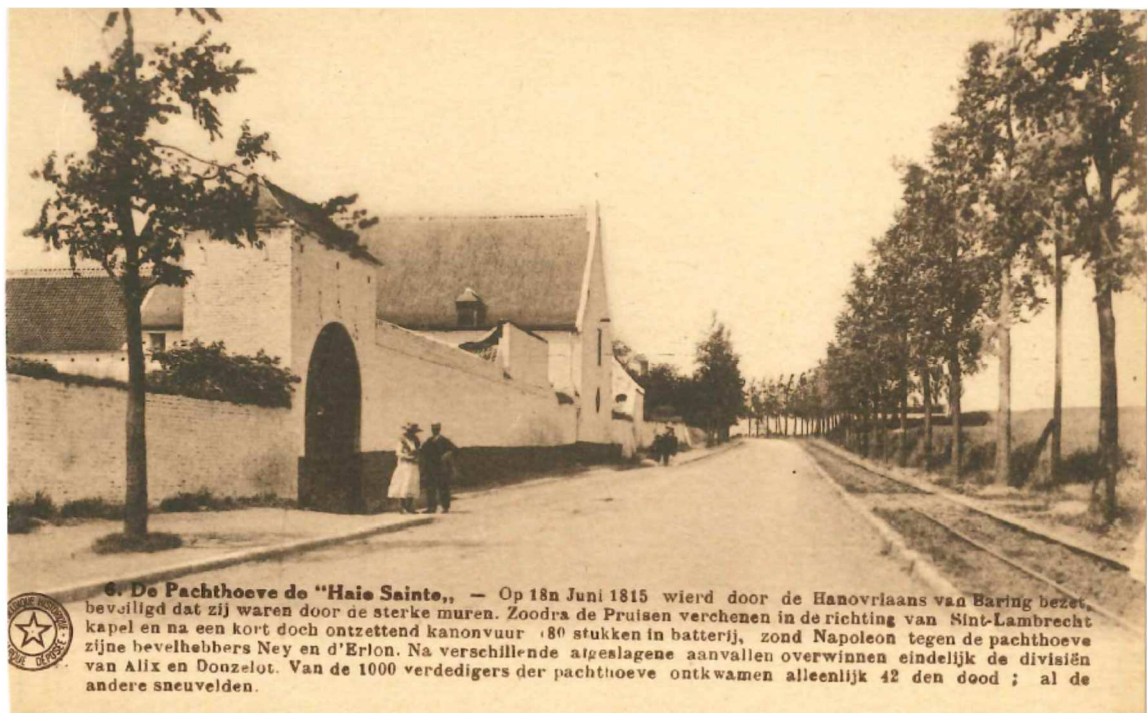
Waterloo a pourtant une histoire, une longue histoire. Les terres sur lesquelles elle s'étend étaient déjà habitées sous l'ère du paléolithique moyen, il y a donc plus de 70.000 ans. Son nom est lui apparu sur les parchemins dès le XIIIe siècle. La localité a été tour à tour forestière, agricole, industrielle pour devenir, essentiellement, résidentielle et, c'est plutôt récent, commerciale.

L'auteur a voulu transmettre une Histoire aux générations futures. Il a surtout voulu la rendre agréable, lisible attractive. Il a d'ailleurs choisi la formule de 125 petits récits, chronologiquement rédigés, complétés par un répertoire de tous les élus et un historique des 374 artères de la localité.

Avis aux collectionneurs de cartes postales

La Société d'Histoire met en vente au pris de 10€ des carnets de cartes postales éditées avant 1914 avec légendes en néerlandais et en allemand (Maison du Tourisme, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo). Chaque carnet comprend dix vues :

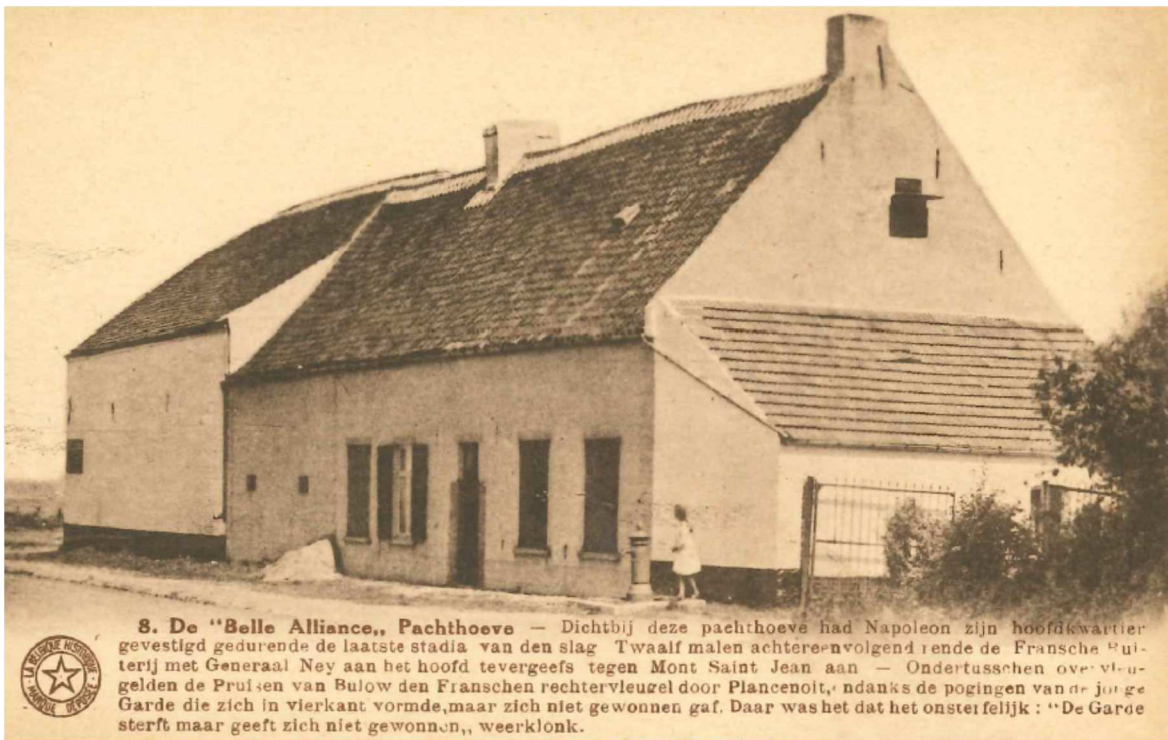
- 1/ La chambre à coucher de Wellington, au Musée.
- 2/ Façade d'une partie du Musée Wellington.
- 3/ La Chapelle Royale.
- 4/ La cour de la ferme d'Hougoumont.
- 5/ La ferme de Mont-Saint-Jean.
- 6/ La ferme de la Haie-Sainte.
- 7/ Le monument des Hanovriens.
- 8/ La ferme de la Belle-Alliance.
- 9/ Le monument français.
- 10/ La butte du Lion.



La ferme de la Haie-Sainte



La ferme de Mont-Saint-Jean



La ferme de la Belle-Alliance

Les articles diffusés dans ce bulletin le sont sous la responsabilité de leur auteur.

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas toujours trouvé les ayants droit de photos publiées, ceux-ci peuvent nous contacter.

Présentation de la revue : Sandrine Faelen et René Laurent.

Secrétariat : Société d'Études historiques et folkloriques de Waterloo, Braine-l'Alleud et environs, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo

Courriel : betty.rene.laurent@hotmail.be

Comment se faire membre de notre société : cotisation de 15€ à verser au compte Bpost BE 45 0000 0413 1489 (Société d'Histoire, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo) ; vous recevrez notre revue paraissant trois fois par an et vous serez prévenu via le journal de la commune *Waterloo Info* des conférences à l'Espace Bernier.

Publié avec le soutien de l'Échevinat de la Culture de Waterloo.

TABLE DES MATIÈRES

Le recensement des habitants de Waterloo en 1796, par René Laurent	p. 3
Le butin des Prussiens le 18 juin 1815 et son destin après la bataille de Waterloo, par Étienne Gérard	p. 10
Waterloo, « un cirque de bois, de coteaux, de vallons », par Steve Braem	p. 20
Regard sur le bicentenaire : quelques perspectives, par Éric Bousmar	p. 24
La vérité historique et le cinéma. Le cas des <i>Monuments Men</i> et l'évocation de Rose Valland, par René Laurent	p. 28
L'abbé Jean-Baptiste Collart, compléments, par Daniel Vandersleyen	p. 32
Acquisition de la bibliothèque	p. 33
Avis aux collectionneurs de cartes postales	p. 34

WATERLOORAMA

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉTUDES HISTORIQUES ET
FOLKLORIQUES
DE WATERLOO, BRAINE-L'ALLEUD ET ENVIRONS**



Numéro 45, septembre 2017

Le recensement des habitants de Waterloo en 1796

Le premier recensement de la paroisse de Braine-l'Alleud dont Waterloo faisait partie, date de 1709. 1877 habitants résidaient dans l'entité qui comprenait dix-sept hameaux¹.

Il est plus difficile de déterminer l'état de la population des hameaux qui formeront plus tard la nouvelle commune de Waterloo. Les auteurs citent les chiffres de 375 habitants² ou de 490³, cette différence varie selon la base territoriale adoptée.

La décision de faire de Waterloo une commune autonome ayant été prise à la fin de l'année 1795⁴, lorsque notre pays fut annexé par la République française, une des premières mesures prises par l'*agent municipal* Jean-Baptiste Sohest, on ne parle pas encore de maire, fut de faire établir le recensement de ses concitoyens.

Il se conformait ainsi au décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), rendu d'application dans notre pays par décision du 27 suivant (19 octobre)... *Chaque municipalité est invitée à rendre « un tableau contenant les noms, âge, états ou profession de tous ses habitants au-dessus de l'âge de douze ans, le lieu de leur habitation et l'époque de leur entrée sur la commune »*⁵.

Ce recensement, document exceptionnel de 26 pages, est daté du 1^{er} ventôse an IV (20 février 1796). Il est signé par Jean-Baptiste Sohest et son substitut, Maxime, Joseph Boucqueau. Une ancienne photocopie est conservée dans les archives de la Société d'Histoire⁶. Une version calligraphiée du même document, comportant quelques variantes, fut rédigée par le greffier du département de la Dyle⁷.

¹ J. BOSSE, *Dénombrement de la population de Braine-l'Alleud en 1709*, dans *Glanures au fil du temps. Braine-l'Alleud et son histoire*, fasc. 5, 1983, p. 47-52. Concernant les recensements de l'Ancien Régime et du début du XIXe s. en Brabant, voir les études d'A. COSEMANS (*De bevolking van Brabant in de XVIIde en XVIIIde eeuw*, Bruxelles, 1939 et *Volkstellingen, burgerlijke stand en memoires onder het Franse Regime en in het Verenigd Koninkrijk (1795-1829)*, dans *Handelingen van de koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor taal- en letterkunde en geschiedenis*, t. XVII, 1963, p. 47-66) et de Cl. BRUNEEL (*La population du duché de Brabant en 1755*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het oud hertogdom Brabant*, t. LVIII, 1975, p. 220-283 et du même auteur : *La mortalité dans les campagnes : le duché de Brabant aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Université de Louvain. Recueil de travaux d'Histoire et de Philosophie, 6^e série, fasc. 10, Louvain, 1977) et *Le dénombrement général de la population des Pays-Bas autrichiens en 1784*, Bruxelles, 1996.

² M. ERKENS, *Waterloo village néerlandophone ? Quelques réflexions sur sa position linguistique aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans G. BRAIVE et J.-M. CAUCHIES (dir.) *La critique historique à l'épreuve. Liber discipulorum Jacques Paquet*, (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis), Bruxelles, 1989, p. 189, n. 4.

³ E. PAYS, *Les hameaux de Braine-l'Alleud au 18^e siècle*, dans *Glanures au fil du temps. Braine-l'Alleud et son histoire*, fasc. 21, 1988, p. 22.

⁴ R. LAURENT, *Le premier sceau de la commune de Waterloo, mairie du département de la Dyle sous la République française et l'Empire (1800-1811)*, dans *Waterloorama*, n°44, avril 2017, p. 3-10.

⁵ *Pasinomie*, 1^{ère} série, t.VII, Bruxelles, 1835, p. 79.

⁶ Carton n° 089. L'original doit se trouver dans les archives du département de la Dyle (les recherches doivent encore être effectuées), conservées jusqu'au début de 2017 aux Archives de l'État de la Région bruxelloise à Anderlecht. L'ensemble des fonds a été transféré dans un bâtiment répondant mieux aux normes de sécurité et de conservation, situé à Forest, 74 avenue du Pont de Luttre et portera désormais la dénomination d'Archives de l'État à Bruxelles. Il semble ne pas y avoir eu d'exemplaire dans les archives communales. Un inventaire de celles-ci, daté du 20 août 1825, figure dans le registre aux délibérations du Conseil communal de 1819-1833, f°112-117 (Waterloo, archives communales) et ce document n'y est pas mentionné.

⁷ Archives de l'État à Bruxelles (Forest), Archives du Département de la Dyle, n°3532. Je remercie mon collègue Harald Deceulaer de m'avoir communiqué une photocopie de ce document, celle-ci a été classée dans le carton 089 des archives de la Société d'Histoire de Waterloo.

Les 1010 habitants de plus de douze ans résidant dans les sections de Waterloo, Smohain, Coucou⁸ et Roussart, s'y trouvent ainsi consignés. Smohain, qui se situe au sud-est de l'entité, n'a que 23 habitants, occupant cinq habitations dont la ferme de la Papelette ; Coucou et

Roussart, à l'extrémité sud de la commune, 233 ; tandis que la section de Waterloo, en comprend 754, résidant principalement le long de la chaussée, jusqu'à Joli-Bois.

Les noms et prénoms, regroupés par ménage, sont accompagnés de la mention de leur âge, profession, du millésime de leur entrée dans la commune (bien souvent il s'agit de la date de leur naissance) et le nombre d'enfants de moins de douze ans. Le total des enfants étant de 426, on atteint ainsi une population de 1436 habitants. Remarquons que le hameau du Chenois ne fait pas partie de ce recensement⁹.

Deux professions attirent particulièrement l'attention, il s'agit des cabaretiers/aubergistes et des paveurs.

Depuis le XVI^e siècle, les auberges se sont multipliées le long de la voie nommée le « Chemin des Wallons » qui, traversant la forêt de Soignes au départ de Bruxelles, menait vers le roman Pays de Brabant. Au carrefour des Quatre-Bras, il se dirigeait vers Namur, puis Luxembourg¹⁰. A partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, cet axe fut pavé jusqu'à Genappe. La multiplication des puits d'extraction du charbon dans la région de Charleroi au siècle suivant, va encore augmenter le trafic routier.

En 1796, 21 cabaretiers et aubergistes sont établis de part et d'autre de la chaussée, depuis la lisière de la forêt de Soignes au nord, le premier bâtiment étant la maison du chapelain (actuel restaurant L'Amusoir), jusqu'aux hameaux de Joli-Bois et de Mont-Saint-Jean. L'endroit constituait la dernière halte avant de traverser la forêt, lorsqu'on se dirigeait vers Bruxelles.

Les noms de ceux-ci sont les suivants¹¹ :

BODENGIEN, Antoine (50), 41 ans¹² ; BODENGIEN , veuve Josse (13), 65 ; BRASSINE, veuve Jacques (501), 66, cabaretière ; DELIGNE, Jean-Joseph (32), 40 ; GHIGNET, veuve Pierre (62), 48 ; GIBERT, Jacques (579), 46 ; HEYMANS, Josse (316), 43 ; HOFMANS, Gilles (239), 65 ; JENART, Albert (35), 52 ; LAMBOTTE, Maximilien (916), 74 ; MATHIEU, Jean-Joseph (186), 46, cabaretier ; MESTDAGH, Jean-Baptiste (234), 45, cabaretier ; NICAISE, Charles (328), 38, cabaretier ; PASTUR , veuve Philippe (29), 57¹³ ; PINCHART, François (514), 40, cabaretier ; SIMONS, Jacques (913), 75 ; TELLIER, Jean-François (98), 61, cabaretier¹⁴ ; VAN ECKHOUT,

⁸ Ce hameau est situé au sud-est du Roussart, il est dénommé Coucou ou Vert Coucou sur les cartes.

⁹ Une partie du hameau du Chenois fut ajoutée en 1813 et l'ensemble du quartier seulement en 1977, suite à des remembrements décidés par la loi sur la fusion des communes (L. GERKE, *Miscellanées sur Waterloo*, Waterloo, 2001, p. 97).

¹⁰ R. LAURENT, *Le « chemin des Wallons » à Waterloo aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Bulletin de l'ECHARP*, n° 83, 1^{er} trimestre 2017, p. 33-37.

¹¹ Un numéro est attribué à chaque habitant dans la liste, celui-ci a été maintenu entre parenthèses, suivi par la mention de l'âge. Dans l'énumération qui figure ci-dessus, les noms ont été classés par ordre alphabétique. En ce qui concerne la localisation de certaines auberges, voir les cartes publiées dans R. LAURENT, *Waterloo avant 1815. Un village à la lisière de la forêt de Soignes*, Bruxelles 2015, p. 50-51 et 58-59.

¹² Tenancier de l'auberge située dans le bâtiment construit en 1705, en face de l'église, par l'entrepreneur de chaussées Humbert Olivet et qui, les 17 et 18 juin 1815, abrita le quartier général de Wellington, actuel Musée Wellington.

¹³ Auberge située autrefois dans l'actuelle rue Théophile Delbar, à l'arrière de l'église, près de l'actuelle piscine communale et le terrain de tennis.

¹⁴ Père de Pierre-Joseph Tellier, instituteur. Son cabaret était situé du côté gauche de l'actuelle rue du Couvent, près du carrefour de l'actuelle rue François Libert.

François (39), 40 ; VAN ROSSUM, Jacques, (91), 44 ; WAROCQUET, Jean-Pierre, (259), 76 ; WIJNS, veuve François (87), 33.

La plupart exercent ce travail avec leur épouse, elles sont au nombre de 16. Ils sont aidés par 41 domestiques et servantes. Cette activité emploie donc 78 personnes.

Une autre profession est largement attestée, il s'agit des paveurs.

Ce métier s'est développé suite au pavage du « Chemin des Wallons » qui, depuis Bruxelles atteint Waterloo en 1664, Mont-Saint-Jean à partir de 1665 et Genappe peu après 1685. De plus, l'installation en 1705 de l'entrepreneur de chaussées Humbert Olivet dans le grand bâtiment qui fait face à l'église et qui, en 1815, deviendra le quartier général de Wellington, va encore multiplier leur activité. Olivet sera chargé de l'entretien et du pavage des chaussées dans le Roman Pays, puis vers Namur et Charleroi¹⁵.

35 paveurs sont recensés en 1796 ; le plus jeune a 13 ans et le plus âgé est piqueur de chaussée et a 83 ans :

ALLARD, Henri (358), 63 ; COSEMANS, Louis (136), 31 ; DECUYPER, Antoine (300), 58 ; DECUYPER, Louis (877), 65, piqueur de chaussées ; DELCAMBE, Jacques (711), 36 ; DIEUDONNÉ, Jean-Baptiste (603), 20 ; DINEUR, Honoré (544), 33 ; ERNALSTEEN, Jean (520), 46 ; ERNALSTEEN, Jean-Baptiste (522), 17 ; GILBERT, Jean-Baptiste (611), 56 ; GILBERT, Jean-Jacques (701), 39 ; LACROIX, Jacques (327), 25 ; LACROIX, Jean-François (325), 64 ; LAURENT, Pierre-Joseph (132), 40 ; LECLUICKZ, Maximilien (145), 22 ; MAÇON, Nicolas-Joseph (406), 28 ; MAÇON, Pierre (404), 53 ; MINNE, Guillaume (587), 24 ; MINNE, Henri (599), 60 ; MINNE, Nicolas (704), 44 ; MINNE, Pierre-Joseph (585), 56, piqueur de chaussées ; MINNE, Pierre-Joseph (602), 29 ; MINNE, Pierre-Joseph (589), 18 ; NITELET, Antoine (831), 83, piqueur de chaussées ; NITELET, Nicolas (396), 52 ; NITELET, Roland (542), 40 ; PACOT, Jean-Joseph (422), 63 ; PINCHART, Martin (490), 30 ; ROFESSART, Nicolas-Joseph (577), 13 ; ROFESSART, Philippe (852), 30 ; ROSY, Jacques (1002), 50 ; THEYS, Jean-Maurice (668), 23 ; STRENS, Guillaume (377), 23 ; VANDERBECK, Pierre (990), 26 ; VENY, Joseph (708), 28.

Ce métier a persisté aux XIXe et XXe siècles, au point de voir les paveurs de Waterloo travailler en France, en Allemagne et en Russie. En 1996, pour commémorer le bicentenaire de l'autonomie communale, Lucien Gerke, alors conservateur du Musée de Waterloo, organisa au Musée Wellington une exposition intitulée « Waterloo, le village des paveurs »¹⁶. Je reprends quelques lignes de la brochure accompagnant cette présentation : *Ils étaient devenus, bien avant ceux de Hesbaye, de véritables spécialistes que l'on embauchait pour des travaux lointains, au point que l'habitant de Waterloo était identifié à la condition d'ouvrier de la chaussée : « Paveu » ! Tel était en effet au blason populaire wallon le sobriquet des Waterlootois.*

Les autres métiers sont les suivants :

- Activités liées à la présence de la forêt de Soignes : 1 charbonnière (charbon de bois), 1 forestier, 1 inspecteur des forêts, 1 garde forestier et 7 marchands de bois.
- Métiers liés au trafic de la route Bruxelles, Genappe, Charleroi et Namur via le carrefour des Quatre-Bras et à l'entretien des chevaux et des charrettes : 2 bourreliers, 21 charretiers, 29 charrons et maréchaux-ferrants, 2 conducteurs de chevaux, 1 marchand de chevaux, 3 rouliers et 5 voituriers.

¹⁵ Ph. de CALLATAY, *Le Musée Wellington. Trois siècles d'histoire au cœur de Waterloo*, Bruxelles, 2015.

¹⁶ Une partie des documents est présentée dans l'actuel Musée de Waterloo (au 1^{er} étage de la Maison du Tourisme). La plupart des photographies et surtout, les outils du métier, ont été donnés par des habitants.

- Métiers de la construction : 1 couvreur de paille, 3 charpentiers, 7 maçons et 1 menuisier.
- Artisan (1), barbier (1), berger (1), boulangers (7), brasseur (1), commerçants, marchands, négociants (13), cordonniers (7), couturières (11), cultivateurs, fermiers et laboureurs (29), directeur des postes (1), distillateurs (3), fileuse (1), jardinier (1), lavandières (8), maître d'école (1), marchand de grains (1), marchands de fer (2), meunier au moulin de Mont-Saint-Jean (1), notaire (1), poissonniers (2), praticiens, c'est-à-dire hommes de loi (3), sage femme (1), savetier (1), tailleurs (6), tisserand (1), tonnelier (1).

Il faut y ajouter 209 domestiques. Il y a également 20 infirmes, 2 estropiés et 2 mendiants.

L'agent municipal, Jean-Baptiste Sohest, qui signe le document est « praticien », c'est-à-dire homme de loi, il est âgé de 45 ans et domicilié dans la commune depuis 1777. Son substitut, Maxime, Joseph Boucqueau, natif de Waterloo, a 28 ans et est commerçant.

Les informations figurant dans ce recensement pourraient être combinées aux ressources d'autres documents tels que les cartes, les registres paroissiaux et les minutes notariales conservés aux Archives de l'État et le registre des contributions foncières de l'an IX (1801), aux archives communales. Ce dernier intitulé « Contributions foncières. Procès-verbal de division du territoire de la commune de Waterloo » est daté du 1^{er} prairial an 9 (21 mai 1801), donc cinq ans près notre recensement. Il mentionne 1115 propriétés réparties sur le territoire communal divisé en deux parties : la première dénommée *La forêt*, concernant la partie méridionale et la seconde, *La Chapelle*, désignant la partie septentrionale. Il est signé par le maire Pierre-Joseph Gérard. Nous y trouvons des renseignements qui viennent compléter le dénombrement, tels qu'une description sommaire des bâtiments et de leurs dépendances (maison, parfois avec étage, grange, écurie, cour, enclos, jardin, terre cultivable, prairie, verger, bois... avec leurs superficies établies en bonniers, journaux et verges). Le volume se termine par un relevé du prix des grains sur quinze années, de 1780 à 1801, et le tarif des impositions, en fonction de la nature des biens (terre labourable, pré, jardins et bois).

L'implantation des bâtiments, répartis principalement le long de la chaussée, figure sur la carte de Ferraris (1777), dont l'ensemble a été publié en 2009¹⁷ et est disponible sur le site Internet de la section des Cartes et Plans de la Bibliothèque royale (voir l'illustration n°1). Les plans cadastraux de la première moitié du XIXe siècle sont disponibles sur le site Cartesius.be¹⁸. Le plan de la vente de la *Chapelle ci devant Royale à Waterloo*, établi en 1798, nous fournit également la localisation précise de certains biens situés face à la place Albert Ier, dénommée place de la Liberté, et sur le côté gauche de la rue du Couvent¹⁹.

Les naissances, mariages et décès des habitants sont consignés dans les registres paroissiaux de Braine-l'Alleud de 1621 à 1796. Les fac-similés des tables ont été publiés en 1995²⁰. Les registres de l'État civil sont soigneusement conservés à la Maison communale de Waterloo depuis 1796.

Les minutes des notaires ayant instrumenté à Braine-l'Alleud depuis 1663 et à Waterloo, depuis 1763, sont conservées aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve²¹. Les testaments et

¹⁷ W. BRACKE, *Le grand atlas de Ferraris. Le premier atlas de Belgique. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège*, Tielt, 2009.

¹⁸ Ce site reprend une partie des collections des cartes conservées par les Archives de l'État, la Bibliothèque royale, l'Institut géographique national et le Musée royal de l'Afrique centrale.

¹⁹ Archives générales du Royaume, Cartes des ventes des biens nationaux, n°53 ; reproduite dans R. LAURENT, *Waterloo avant 1815...*, p. 58-59.

²⁰ Archives générales du Royaume, publications n°2162-2164.

²¹ R. LAURENT et A. VANRIE, *Archives notariales du Brabant Wallon*, Bruxelles, 2000. Waterloo fut érigée en commune indépendante en 1796, il faut donc consulter également les minutes des notaires de Braine-l'Alleud.

ventes de biens viennent apporter des descriptions parfois précises des bâtiments et de leur affectation. Comme l'abbaye de Forest était, à l'origine, propriétaire de la plupart des constructions érigées dans le centre de la localité, des expéditions d'actes figurent dans les archives de cette institution aux Archives de l'État à Bruxelles (Forest)²².



1. Le village de Waterloo en 1777, carte orientée au nord. On constate qu'il s'est développé de part et d'autre de la chaussée. Au nord (partie supérieure de la carte), la forêt de Soignes s'étend jusqu'à l'église et la maison du chapelain (actuel restaurant « L'Amusoir »). Du côté est de la route, la forêt se prolonge jusqu'au hameau de Joli-Bois. Les parties ombrées de la carte représentent des dépressions. Deux de celles-ci délimitent le centre de la localité, il s'agit des lits des deux ruisseaux qui traversaient la chaussée (Carte de Ferraris, Musée de Waterloo).

La recherche n'est pas simple, car de riches propriétaires passent parfois des actes devant des notaires de Bruxelles. C'est le cas pour Humbert Olivet.

²² Archives ecclésiastiques, n° 7769 et 7779.

A droite, le long de la chaussée, l'auberge de « La Grande Béguine (*de beggijn*), avec un puits dans la cour et une brasserie (*brouwerije*). Dans la partie du dessin vers la gauche du château, il y a le verger et le jardin de la propriété (*Boomgaert ende hoff vande weduwe Jacque Pastur*). L'ensemble était situé dans l'actuel parc Descampe. Le chemin venant de la ferme de Waterloo (*de dreve*) est fermé par une barrière. Il s'agit du début de l'ancien « chemin de la Cense » qui existe encore actuellement au sud du parc. A gauche de ce chemin, la mention *vorst* précise que le terrain appartient à l'abbaye de Forest (Archives générales du Royaume, portefeuilles de la Chambre des comptes, n°227. Les mentions sont rédigées en flamand qui était la langue la plus employée par les fonctionnaires de la Chambre des comptes).



3. Le parc Descampe actuellement, les vestiges des caves du « château Jaco » subsistent peut-être encore sous les pelouses.

Cette liste d'habitants, complétée par un examen approfondi de ces sources pourrait faire l'objet d'une belle étude universitaire.

La commune comptait 1728 habitants en l'an XIII (1805), 2338 en 1831 et 3287 en 1856²⁸. La population va augmenter rapidement à partir de 1960²⁹, au 30 septembre 2016, Waterloo comptait 29931 habitants³⁰.

René LAURENT

²⁸ J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Canton de Nivelles*, Bruxelles, 1859, p. 82.

²⁹ A. FRANQUET, *L'expansion bruxelloise à Waterloo, Rhode-Saint-Genèse et Braine-l'Alleud*, dans *Revue belge de Géographie*, t. LXXXVI, 1962.

³⁰ *La vie communale en chiffres*, dans *Waterloo info*, n°1420, 28 janvier 2017, p. 1.

Le butin des Prussiens le 18 juin 1815 et son destin après la bataille de Waterloo

Alors que les derniers feux de la célébration du bicentenaire de la bataille de Waterloo viennent à peine de s'éteindre il semble illusoire d'apporter quelque éclairage historique nouveau sur le 18 juin 1815. Toutefois, certains aspects liés aux suites de la bataille demeurent plus méconnus : c'est le cas de la prise de butin par les Prussiens au soir de la confrontation.

Les voitures de Napoléon, de sa Maison et leur contenu en constituent une part importante et cela à plusieurs titres :

- par le destin de ces objets à travers les siècles : objets de convoitise, ils sont passés de mains en mains et leur parcours parfois mouvementé est à l'image du destin chaotique de plusieurs « Empires » au cours des 19^{ième} et 20^{ième} siècles (empire napoléonien, empire allemand de 1871-1918, Troisième Reich, empire soviétique)
- par leur valeur hautement symbolique pour certains d'entre eux. Ils permettent en effet d'appréhender Napoléon sous différentes facettes :
 - sous son quotidien le plus banal ;
 - comme constructeur d'un réseau diplomatique avec les autres puissances européennes ;
 - comme objet de profonde fascination exercée non seulement sur ses partisans mais paradoxalement également chez ses adversaires qui souhaitaient pour certains d'entre eux « l'abattre physiquement ».

Pour toutes ces raisons il nous a semblé utile d'aborder le thème du butin du 18 juin 1815 en nous limitant à la prise des voitures de Napoléon, de sa Maison et de leur contenu en nous basant notamment sur le catalogue établi à l'occasion de l'exposition « La berline de Napoléon » qui s'est tenue en 2012 au musée de la Légion d'Honneur à Paris.

Notre attention portera d'abord sur les caractéristiques techniques des voitures emmenées par Napoléon à Waterloo, leur localisation aux derniers moments de la bataille.

Nous détaillerons ensuite certains éléments du butin tombé aux mains des Prussiens et plus particulièrement les décorations d'ordres étrangers en possession de Napoléon.

Présentation des voitures de Napoléon lors de la campagne de Belgique en 1815

Le service de l'Empereur comportait lors de la campagne de Belgique plusieurs voitures, certaines destinées au service de la chambre (notamment transfert de fonds), de la bouche et enfin les voitures à proprement parler de Napoléon.

Elles étaient au nombre de deux :

- « une plus lourde conçue pour les longues distances avec un faible rayon de braquage (la dormeuse) ...
- une autre voiture plus légère (un landau capable de tourner sur lui-même), idéale pour les déplacements rapides sur le champ de bataille et capable d'affronter tous les terrains. »
(La berline de Napoléon, catalogue de l'exposition, p.42)

La dormeuse « était un véhicule qui, par un habile aménagement, permettait à son passager de travailler en voyageant et même de dormir dans un compartiment spécial » (op. cit., p. 64). Le landau avait participé à la campagne de Russie, à l'aller comme au retour. C'était une sorte de berline dont les parties latérales, avant et arrière pouvaient se replier permettant à l'empereur « d'observer l'horizon et de communiquer avec ceux qui l'accompagnaient à cheval ou au contraire de s'enfermer à l'intérieur et d'y travailler. » (op.cit., p.67)
Abordons à présent les derniers instants de la bataille de Waterloo et les pérégrinations des voitures de Napoléon sur le champ de bataille.

1. Derniers instants de la bataille de Waterloo

Rappelons brièvement les derniers instants de la bataille de Waterloo.

« et la ligne française faiblissait. Elle fut bientôt prise à revers par les Prussiens...Wellington avait ordonné l'attaque générale.Le fléchissement fut général....La défaite se transforma en déroute...

L'officier anglais Tomkinson n'en revenait pas du spectacle qui s'offrait à lui :« Les ennemis montaient les uns sur les autres pour préserver leurs vies , il y en avait un tas de deux ou trois mètres d'où s'échappaient les cris de ceux qu'on écrasait ou que piétinaient les chevaux ».

Ce sont au bas mot 40000 hommes qui couraient vers Genappe et son pont sur la Dyle, pour échapper à la cavalerie prussienne qui sabrait tout sur son passage. » (op.cit , pp 55-56)

« Sur la route de Bruxelles à Charleroi, ... seuls trois bataillons de la Vieille Garde effectuaient une retraite ordonnée et presque patiente sous le feu de l'adversaire. » (op.cit., p. 56).

Napoléon prit place parmi ces bataillons et voulait finir sa carrière ici en voulant ne pas « mourir dans son lit, comme un sacré con. » (op. cit , p. 56)

Des officiers le convainquirent de se replier. Il gagna alors la ferme du Caillou. Il ne voulait pas quitter le champ de bataille à cheval mais en voiture comme il sied à un chef d'armée même en cas de bataille perdue.

Toutefois, les deux voitures de Napoléon étaient absentes.

La dormeuse que nous appellerons la voiture No 1 était située à la Belle-Alliance près des carrés de la Garde : le personnel militaire n'avait pas reçu l'ordre de mouvement : finalement, cette voiture se mitra en marche en direction de Genappe.

Quant au landau que nous appellerons la voiture No 2, il s'était déjà replié sur Genappe quelques heures plus tôt où il s'était arrêté ; sur ordre du général Radet le véhicule avait été dételé ; une instruction était attendue.

Dans un premier temps, la voiture No 2 se trouve en attente à Genappe ;

- Napoléon chemine à cheval de la ferme du Caillou vers Genappe ;
- la voiture No 1 s'ébroue de la Belle Alliance en direction de Genappe.

Dans un second temps,

- Napoléon arrive à Genappe ;
- l'armée française en déroute doit franchir la Dyle à cet endroit via un pont étroit : la cohue est totale ;
- Napoléon veut prendre son landau mais on annonce l'arrivée imminente des Prussiens. Il reprend son cheval : il lui faudra encore une heure (!!!!) pour traverser la Dyle avec l'aide d'une escorte d'officiers ;
- quant à la suite du retour de Napoléon en France, il faut signaler son arrivée à Philippeville le 19 juin. Puis il regagne Paris ;
- la voiture No 1 est restée bloquée aux abords de Genappe ;

- les voitures Nos 1 et 2 ainsi que d'autres voitures du convoi impérial sont livrées au pillage des troupes prussiennes.

2. Description du « butin de Waterloo »

Le butin récupéré par les Prussiens à Genappe le soir de la bataille comportait entre autres :

- les deux fameuses voitures de Napoléon;
- certaines voitures de sa Maison ;
- le contenu de ces voitures, à savoir notamment (liste non exhaustive) :
 - des ustensiles : matériel pour le service de bouche et de toilette (y compris du matériel pour du soin dentaire étendu) ou plus personnel (bonbonnière à réglisse) ;
 - de l'argent et des diamants ;
 - une épée et un chapeau de Napoléon ;
 - des décorations octroyées à Napoléon.

Nous allons à présent détailler ce contenu et pour certains de ces objets en retracer la destinée.

3.1 Les voitures de Napoléon

Pour rappel, les voitures de Napoléon sur le champ de bataille de Waterloo étaient au nombre de deux : la berline (dormeuse) et le landau.

3.1.1 La dormeuse

La dormeuse a été pillée par les Prussiens puis récupérée par le major von Keller « en vertu de ce qu'il dénomma plus tard un droit de prise. » à l'insu de Blücher qui entendait s'emparer pour lui et son roi des effets de Napoléon.

Keller fit partir la dormeuse pour sa propriété de Düsseldorf. A la fin de 1815, elle fut transférée en Angleterre et offerte au prince régent.

Le prince régent en confia la conservation au musée royal, le 27 novembre, « avec interdiction de la montrer au public sans son autorisation » (op.cit, p.65). Le futur Georges IV finit par vendre le véhicule pour 2500 livres à « William Bullock, propriétaire et fondateur d'un musée privé londonien, the Egyptian Gallery. » (op.cit, p.65)

William Bullock montra au grand public le véhicule « pour la première fois en 1816 lors d'une grande exposition de reliques napoléoniennes. » (op. cit., p.65).

Cette exposition connût un grand succès de foule : plus de 200.000 visiteurs pour admirer non seulement la dormeuse « mais aussi le cheval Marengo (pris au Caillou) et divers objets saisis par les vainqueurs. » (op. cit.,p.65).

L'exposition est étendue à l'ensemble de l'Angleterre.

Quelques années plus tard, n'ayant plus autant de succès, la dormeuse fut cédée « au célèbre fabricant de voiture Robert Jeffreys qui la remisa et finit par s'en désintéresser. » (op. cit., p.66).

Elle fut cédée par la suite au musée Mme Tussaud et exposée dans la salle « Napoléon » de l'établissement.

« L'exposition dura jusqu'au 18 mars 1925, date à laquelle le musée fut dévasté par un incendie. Il ne resta qu'un essieu calciné de la dormeuse. Cette « relique de relique » fut déposée à Malmaison en 1976. » (op. cit., p.66).

3.1.2 Le landau

Le landau connut un destin beaucoup moins mouvementé que la dormeuse.

Le soir du 18 juin, Blücher s'empara du landau. Il le fit convoier jusqu'à sa propriété. « Il n'en sortit qu'exceptionnellement pour des expositions. » (op. cit., p.66).

« A la fin de l'année 1973, le comte Blücher von Wahlstadt, descendant du maréchal, décida de confier la conservation du landau au musée national de Malmaison. » (op. cit., p.66).

« Le 31 octobre 1973, à 11 heures, a lieu la cérémonie de remise officielle de la voiture en présence du comte Blücher et de sa fille, du directeur des Musées de France, des membres du conseil d'administration de la société des amis de Malmaison, de S.A.I. le prince Napoléon, du prince et de la princesse Murat et de la princesse Eugénie de Grèce. » (op. cit., pp.70-71).

La voiture n'a quitté la Malmaison que deux fois :

- pour une exposition consacrée à Napoléon à Memphis en 1993 ;
- pour l'exposition tenue au Musée de la Légion d'Honneur à Paris dont il a été fait mention au début de cette note.



La berline de Napoléon dénommée « le landau ».

3.2 Ustensiles

Nous ne ferons que mentionner ici parmi les ustensiles deux objets assez spéciaux :

- la bonbonnière à réglisse de Napoléon qui en faisait un abondant usage ;
- un nécessaire dentaire de Napoléon à l'outillage particulièrement poussé.
-

Pour l'anecdote, signalons que dans la précipitation du retour de l'île d'Elbe et du début de la campagne de Belgique, certains ustensiles saisis à Waterloo portaient encore les armes de Louis XVIII !!!!

Par la suite, sur certains éléments de la vaisselle (parfois d'un usage très commun) capturés par les Prussiens seront gravés des inscriptions du type :

« Sieges Zeichen von der Bagage des Kaysers Napoleon nach der Schlacht bey Belle Alliance, erbeutet ohnweit Genape in der Nacht von 18-19 Juni Anno 1815 ».

3.3 Argent et diamants

En ce qui concerne l'argent, il faut savoir qu'un fourgon du Trésor de la Couronne faisait partie du convoi de voitures de la campagne de Belgique.

Le fourgon « pouvait transporter plusieurs millions de francs des fonds « personnels » du souverain à ne pas confondre avec les fonds de l'armée transportés séparément, contenant plusieurs millions de francs. Cet argent n'était pas destiné aux besoins de l'Empereur mais était réservé pour l'armée et ses « imprévus » » (op.cit., p. 42)

Napoléon ordonna de faire partir de France pour la campagne de Belgique un fourgon contenant un million en or et « 100.000 ou 200.000 francs en argent pour les besoins de la Maison. » (op. cit., p.42), en réalité 300.000 francs.

Le valet de chambre Marchand parvint lors de la déroute de Waterloo à emporter du fourgon les 300.000 francs mais négligea :

- un collier donné par Pauline à son frère à l'île d'Elbe (valeur 300.000 francs) ;
- un million de francs de diamant en grains ;
- 2.000 napoléons or.
-

Il semble que le major von Keller se soit emparé d'une partie de cet argent sans que l'on en sache précisément le montant.

3.4 Epée et chapeau

Le butin comprenait une épée et un chapeau faisant partie de la garde-robe de Napoléon. Il s'agissait en fait d'une épée et d'un chapeau de rechange.

Les Prussiens ont cru pour le chapeau qu'il s'agissait du chapeau porté par Napoléon le jour de la bataille. En réalité, le chapeau porté le jour de la bataille rentra avec son propriétaire à Paris où il fut envoyé pour nettoyage à un chapelier de Sens. Le chapeau se trouve toujours à Sens conservé au musée de la ville et a été montré au musée Wellington à Waterloo lors de l'exposition « Destins croisés » dans le cadre des cérémonies du bicentenaire.

Quant à l'épée, il s'agissait d'une simple épée mais pas de la fameuse épée que portait Napoléon Austerlitz et qu'il emmenait depuis lors dans toutes ses campagnes militaires même si elle était finalement légèrement endommagée. Cette épée d'Austerlitz fut emmenée à Sainte-Hélène. Napoléon « la légua à son fils.

Le général Bertrand qui l'avait conservée la déposa sur le cercueil de l'Empereur lors du retour des cendres de Napoléon aux Invalides en 1840. » (op. cit., p.107).

3.5 Décorations

Napoléon emportait avec lui sur les champs de bataille une série complète des décorations qui lui avaient été décernées par les souverains étrangers ou qu'il avait « acceptées » de certains membres de sa famille devenus rois.

Cette série reprenait les décorations suprêmes de tous les pays européens à quatre exceptions près :

- l'Angleterre et la Sardaigne qui avaient quasiment toujours été en guerre avec Napoléon ;
- la Pologne pour ne pas indisposer le tsar ;
- l'ordre des Deux-Siciles, ordre créé par son frère Joseph mais pas porté pour deux raisons :
 - il n'en avait pas été le premier bénéficiaire ;
 - la distribution en avait été « galvaudée » par Murat, successeur de Joseph sur le trône du royaume de Naples ;
- un ordre créé par son frère Joseph en Espagne parce qu'il avait déjà reçu la Toison d'Or, décoration plus importante.

Explication à cette prestigieuse série : tous les pays européens (sauf l'Angleterre et la Sardaigne) s'étaient retrouvés liés plus ou moins diplomatiquement à Napoléon à un moment donné de leur histoire.

Citons par exemple la Prusse, la Russie et l'Espagne.

Parlons à présent de la destinée de ces décorations.

Le soir du 18 juin, lors du pillage à Genappe, ces décorations furent dispersées parmi les officiers et soldats prussiens. Toutefois, la plupart de ces décorations furent finalement être remises à Blücher et puis finalement au roi de Prusse.

Ces décorations allaient connaître un parcours parallèle à celui de l'histoire de l'Europe au cours des deux derniers siècles. Elles furent d'abord transférées dans différents musées berlinois au cours du 19^{ème} siècle. Au lendemain de la première guerre mondiale, dans un geste de patriotisme, des tirailleurs de la garde et des étudiants « patriotes » firent disparaître ces décorations le 23 juin 1919.

Après la création du Troisième Reich et « à une date inconnue entre janvier et octobre 1933 le butin disparu fut complètement restitué à Goering, Ministerpräsident (Premier Ministre) de Prusse « par des personnes dont le nom n'a pas été publié. » » (op. cit., p.101).

En octobre 1933, les décorations furent présentées dans la Ruhmeshalle (salle de la Gloire) du musée Zeughaus de Berlin.

« En janvier 1934, le musée accueillit une exposition intitulée « Le butin de Blücher – une exposition au Zeughaus ». (op. cit.,p.101). Cette exposition consistait en « un grand nombre de pièces provenant du butin de la Belle-Alliance, venues de fonds privés et publics telle que la voiture conservée par le prince Blücher von Wahlstadt, héritier du maréchal. » (op. cit., p.101).

Le musée resta ouvert « jusqu'au 22 novembre 1943 lorsqu'une attaque de bombes sur Berlin détruisit la coupole de la Ruhmeshalle. « Rouvert partiellement à la fin d'avril 1944 après l'installation d'un toit provisoire, il fut de nouveau bombardé au début de février 1945. » (op. cit., p.101).

Toutefois, en novembre 1942, les pièces les plus importantes furent déposées au Zoobunker, abri situé près du jardin zoologique de Berlin. « Comme le bâtiment risquait de ne pas résister aux bombardements, » (op. cit., p.101), ces pièces furent alors transférées à l'extérieur de Berlin. On ne retrouve leur trace qu'en 1945.

En mai 1945, les pièces (dont des décorations de Napoléon) arrivèrent à Moscou en provenance de Berlin. « Ces objets faisant partie des trophées de guerre furent transmis au musée historique de Moscou à titre compensatoire. » (op. cit., p.101).

En l'an 2000, ces décorations furent exposées pour la première fois en Russie dans le cadre d'une exposition intitulée « Les grands empereurs d'Europe : Napoléon 1^{er} et Alexandre 1^{er} ».

4 Description des décorations de Napoléon

Il faut distinguer parmi les décorations de Napoléon trois catégories :

- celles reçues des souverains étrangers ;
- celles établies par ses frères ;
- celles créées par lui-même.

Avant de rentrer dans le détail de la liste des décorations de Napoléon, il y a lieu de mentionner son attitude vis-à-vis de ces décorations, attitude qui peut paraître paradoxale : il marquait de l'estime pour les ordres d'Ancien Régime mais pas pour ceux créés par ses frères tout en étant le créateur de la Légion d'Honneur pouvant être accordée à tout citoyen et qui de ce fait présentait un caractère égalitaire, en quelque sorte en prolongement de l'instauration de la République française.

Autre paradoxe : cette Légion d'Honneur fut portée par des souverains d'Ancien Régime liés diplomatiquement à un moment donné à Napoléon dont par exemple le représentant d'un régime pour le moins autocratique, à savoir le tsar Alexandre 1^{er}.

L'octroi de la Légion d'Honneur à ces souverains se faisait dans le cadre d'échanges avec les ordres étrangers accordés à Napoléon.

C'est ainsi que les souverains ou dignitaires étrangers suivants furent faits grands aigles de la Légion d'Honneur :

- le roi de Bavière Maximilien 1^{er} Joseph
- le roi de Prusse, 1805
- le prince Jean, régent du Portugal, 1805
- Charles IV, roi d'Espagne, 1805
- Ferdinand, prince des Asturies, 1805
- le roi Frédéric 1^{er} de Wurtemberg, 1806
- Charles Frédéric, grand-duc de Bade, 1806
- Ferdinand, grand-duc de Würzburg, 1807
- l'empereur Alexandre 1^{er}, 1807
- le roi de Saxe Frédéric Auguste, 1807
- Louis 1^{er}, grand-duc de Hesse
- le roi du Danemark Frédéric VI, 1808
- le roi de Suède Charles XIII, 1810
- l'empereur François 1^{er}, 1810
- le comte de Metternich (!!!), 1810

4.1 Ordres reçus de souverains étrangers

Napoléon a reçu comme décorations :

- l'ordre de Saint-Hubert (Bavière- 5 avril 1805)
Objectif : le renforcement des liens entre la Bavière et la France (traité d'alliance offensive et défensive - mars 1805) ;
- l'Aigle Noir (Prusse – 7 avril 1805)
Objectif : recherche d'une entente avec la Prusse ; cependant la reine Louise est hostile à la France révolutionnaire : Napoléon ne portera qu'épisodiquement l'Aigle Noir ;
- la Toison d'Or (d'Espagne et non pas d'Autriche- 19 mai 1805)
Contexte : l'Espagne est alliée à la France depuis le pacte de famille d'août 1761.
A noter que la Toison d'Or ayant appartenu à Napoléon est en la possession du roi d'Espagne actuel !!!;
- trois ordres militaires portugais
Contexte : Lisbonne tente un moment de tenir la balance égale entre Londres et Paris ;
- d'autres ordres allemands (principalement en 1807)
Contexte : suite notamment à l'éclatement du Saint-Empire Romain Germanique , à la création de la Confédération du Rhin ou à d'autres visées stratégiques plus immédiates de Napoléon, certains états allemands voient leur statut se renforcer : par exemple, certains états de « simple » grand-duché deviennent royauté : cette majoration de statut s'accompagne de gains territoriaux parfois assez conséquents : toutefois il y a des contreparties à la fois financières et militaires : levée d'impôts et de contingents militaires à destination de Napoléon. (voir à ce sujet les articles consacrés aux Etats de Bade, Wurtemberg, Würtzburg, Hesse et Saxe dans le Dictionnaire Napoléon ,Fayard,1987) ;
- l'ordre de l'Eléphant (Danemark – 18 mai 1808)
Contexte : le bombardement anglais de Copenhague entraîne l'entrée en guerre du Danemark aux côtés de la France ;
- l'ordre des Séraphins (Suède – 3 février 1810)
Contexte : réconciliation de la Suède avec la France suite à la perte par la Suède de la Finlande conquise par les troupes russes ;
- les ordres russes de Saint-André, Saint Alexandre Nevski et de Sainte-Anne (1807)
Contexte : entrevue de Tilsitt ;
- Ordres de Saint-Etienne de Hongrie et de Léopold d'Autriche (1810)
Contexte : mariage avec Marie-Louise

4.2 Ordres créés par ses frères

Les frères de Napoléon Joseph, Louis et Jérôme devenus souverains ont voulu créer leurs propres ordres.

Ce processus de création se révéla plus ou moins facile en fonction de leur degré de docilité aux directives de Napoléon en la matière.

Royaume de Hollande

Louis en tant que roi de Hollande créa l'ordre de l'Union le 12 décembre 1806. Cette création s'est toutefois faite sans l'aval de Napoléon qui lui envoie à ce propos une lettre furieuse :

« Vous créez des ordres de chevalerie, ce qui est une chose ridicule. La légion d'honneur n'a jamais été considérée comme un ordre de chevalerie. Si vous n'y avez pas été nommé, laissez

dormir cela. Je vous avais écrit de ne point le faire ; mais vous me consultez sans jamais m'écouter. » (op. cit., p.153).

L'ordre de l'Union eut une existence éphémère suite à l'abdication de Louis et le rattachement (provisoire !!!) de la Hollande à la France.

L'ordre de l'Union devait cependant donner à Napoléon l'idée de créer un autre ordre dont il sera question plus loin : l'ordre de la Réunion.

Royaume de Naples

Joseph, en tant que roi de Naples, interdit le port des anciens ordres et prépare la création d'un nouvel ordre.

A la différence de Louis, Joseph écoute les conseils de Napoléon qui fait référence au contre-exemple de son frère Louis :

« J'ai blâmé l'institution de son ordre, non comme mauvais en lui-même, mais comme prématuré. Car comment ne pas le donner aux personnes qui nous entourent, et comment imprimer ce cachet indélébile sur des personnes qu'on ne connaît pas et qui, au premier revers, peut-être, dévoileront qu'ils n'étaient que des misérables ? Ce raisonnement est aussi pour vous. Attendez que vous ayez connu un peu les hommes qui vous entourent. Et puis l'envie de donner un ordre ne peut venir comme une envie d'aller à la chasse ; il doit se rattacher à un souvenir mémorable. Le moment de votre couronnement, voilà une époque mémorable. » (op. cit., p.155).

Joseph Bonaparte institua officiellement l'ordre des Deux-Siciles le 24 février 1808.

Napoléon refusa de le porter car il ne lui fut pas offert en premier.

Napoléon s'irrita par la suite face à Murat devenu roi de Naples qui a octroyé la décoration à une échelle jugée excessive. : Napoléon l'accusa d'avoir « donné la décoration des Deux-Siciles aux archevêques et évêques, en masse. Cela n'a pas de sens et convertit cette décoration en espèce d'uniforme ; c'est l'avilir et manquer votre but » (Napoléon à Murat le 27 novembre 1808) (op. cit., p.156).

Royaume de Westphalie

Jérôme Bonaparte en tant que roi de Westphalie institua l'ordre de la couronne de Westphalie le 25 décembre 1809 en adoptant un comportement docile en matière de respect des directives imposées par Napoléon.

Résultat : Napoléon porte l'ordre le 31 décembre 1809.

4.3 Ordres créés par Napoléon

Il faut signaler à présent les ordres créés par Napoléon lui-même :

- la Légion d'Honneur ;
- la Couronne de Fer ;
- l'ordre des trois Toisons d'Or,
- l'ordre de la Réunion.

Les deux premiers cités sont des ordres nationaux et concernent respectivement la France et l'Italie.

Les deux derniers sont à replacer dans le cadre de la constitution du grand Empire à vocation à tout le moins européenne.

La Légion d'Honneur

Il s'agit d'une décoration du mérite attribuée à des civils et à des militaires sans numerus clausus, principe : égalité avec les humbles.

La Couronne de Fer

A l'occasion de son couronnement en tant que roi d'Italie, Napoléon créa cet ordre dont le principe fut prolongé par les Autrichiens après 1814.

L'ordre des trois Toison d'Or

Cet ordre devait être réservé aux militaires mais il fut mal accepté. Il devait en quelque sorte regrouper les trois pays principaux liés à la Toison d'Or, à savoir la Belgique, l'Autriche et l'Espagne.

Il s'agissait d'un corps d'élite, sorte de garde du souverain strictement limitée à 1500 personnes dans l'esprit de la Toison d'Or. C'est un ordre mort-né.

Ordre de la Réunion

Basé sur l'ordre de l'Union de Hollande, il devait répondre aux besoins de l'Empire et célébrer « les avantages de l'union de la Baltique, de la Méditerranée, de l'Adriatique et de l'Océan. » (op. cit., p.248).

Deux objectifs :

- récompenser les sujets des Etats passés sous domination française ;
- soulager la Légion d'Honneur dont les contingents étaient largement dépassés.

Cet ordre a été institué le 18 octobre 1811 et a disparu en 1815.

Insignes portés par Napoléon dans son cercueil

Napoléon portait dans son cercueil les ordres

- de la Légion d'Honneur
- de la Couronne de Fer
- de la Réunion
- de même que le grand cordon de la Légion d'Honneur. (op.cit., voir p. 253).

Étienne Gérard

Waterloo, « un cirque de bois, de coteaux, de vallons » ⁽³¹⁾

On n'aura pas oublié l'important battage de 2015 autour du bicentenaire de la Bataille de Waterloo. Les superlatifs dont abondaient les médias à propos de la reconstitution avaient de quoi rebuter. Pourtant, sensible à la légende napoléonienne, j'avais réservé ma place dès janvier et c'est avec un enthousiasme mêlé d'appréhension que je m'apprêtais à voir les « affreuses beautés » de la guerre ⁽³²⁾...

C'est autant pour le sport que pour me mettre en condition que j'ai choisi de me rendre à la butte du Lion à vélo depuis Ottignies, en suivant plus ou moins la route empruntée par les Prussiens, 200 ans auparavant. Les spécialistes objecteront que ma route se trouve un peu plus au sud que celle suivie par Blücher et ses troupes. Mais je n'avais pas la patience de préparer soigneusement mon itinéraire et encore moins de m'aventurer sur des voies impraticables par les cyclistes.

J'ai donc traversé les vallons de Mousty et de Lasne, en passant par Couture et Fichermont. J'ai d'abord longé le bois de Lauzelle et le bois des Rêves, puis traversé des champs colorés avant d'arriver au bois de Couture-Saint-Germain, près de l'ancienne abbaye d'Aywières. Je m'attarde un instant dans le bois de Couture-Saint-Germain pour y satisfaire ma curiosité de naturaliste. C'est un site de grand intérêt biologique (SGIB) de Wallonie ⁽³³⁾ qui couvre peu plus de 70 ha et qui se compose d'une boulaie, d'une hêtraie-chênaie et d'une pinède. Bondrées apivores, grèbes castagneux, bouvreuils pivoinés et martins pêcheurs y ont été signalés ⁽³⁴⁾, mais je n'ai pas eu la chance de les voir ce jour-là.

Enfin, j'aperçois la Butte du Lion (figure 1). J'arrive à Plancenoit par le monument dédié aux



Prussiens. La foule est dense et immense, mais enfin j'arrive à m'installer dans les tribunes. De petits oiseaux criards volettent au-dessus du champ de bataille. La ferme d'Hougoumont, où les Anglais ont résisté avec acharnement aux assauts français, est reproduite en carton-pâte, à droite de l'espace de reconstitution. Quelques planches figurent la ferme de la Papelotte, à gauche. Entre ces points fixes, une mer de blés bleus.

1. Arrivée sur le champ de bataille.

31 Victor Hugo, *L'Expiation*.

32 Victor Hugo, *Les Misérables, deuxième partie*.

33 Site Web <http://biodiversite.wallonie.be/fr/> (consulté le 27 juin 2015).

34 Site Web www.observations.be (consulté le 23 juin 2015).

Les troupes arrivent, s'installent. Les premiers cavaliers, portant le monogramme de Hanovre, trottent mollement. Le public bavarde, les chevaux piaffent. Une cornemuse solitaire chante un air joyeux.

Ce vacarme placide ne dérange pas les oiseaux. Soudain, voici les premières détonations, la fumée envahit l'espace : les oiseaux ont disparu. L'horizon frémit : j'aperçois au loin les fanions des lanciers rouges de la Garde impériale. Très vite, tout est caché par la fumée abondante des canons et des fusils.

Je regarde à ma droite : le Lion avait déjà disparu dans la brume aigre. Je n'ai rien vu de la redoutable artillerie de Drouet d'Erlon. Aux furieuses charges françaises répondent les salves anglaises, précises et efficaces. Les lignes frissonnantes forment comme des vagues qui se rejoignent et se consomment lentement. Parfois ces vagues sont taillées par la cavalerie. Parmi ces flots mouvants courent les voltigeurs et les estafettes.

Le soir est tombé. Les lignes anglaises s'éloignent des tribunes et repoussent les troupes françaises vers le sud (figure 2) : c'est la fin de la bataille, c'est « la fuite des géants ». Je regarde à nouveau le Lion : il est reparu, éclairé. C'est là que les troupes victorieuses se rejoignent tant bien que mal à travers la foule badaude.



2. Les troupes entrent en action.

La reconstitution terminée, je pris le chemin en sens inverse. Je quitte le site un peu désabusé : je me reproche d'avoir pris plaisir à contempler ce qui a été, 200 ans plus tôt, un champ de morts. Il faisait nuit, il pleuvait : je songeais à la déroute des Français et à la « poursuite féroce de Blücher ». La côte de Fichermont est particulièrement effrayante à remonter par nuit noire

et pluvieuse, à la lueur d'un lampion de bicyclette. Je n'ai pu voir ni la chevêche d'Athéna, ni le hibou moyen-duc qui ont pourtant été observés dans la région.

La forêt de Soignes : les écrivains en débattent

Le lendemain, j'ai fouillé dans ma bibliothèque pour comprendre quel rôle a pu jouer la forêt de Soignes dans cette bataille. En 1815, la forêt était bien plus vaste qu'aujourd'hui. Elle couvrait 9900 ha, soit le double d'aujourd'hui, et encerclait Waterloo jusqu'aux abords du Chenois, du Roussart, du Vert-Coucou et de l'église Saint-Joseph⁽³⁵⁾. Sur les cartes d'époque, Waterloo et Mont-Saint-Jean sont décrits comme de modestes hameaux habités par des bûcherons et des forestiers^(36, 37).

La pertinence du choix de Mont-Saint-Jean comme point d'appui de l'armée alliée a fait l'objet de débats. Certains commentateurs, comme Victor Hugo, estiment que la forêt de Soignes, contre laquelle les Anglo-Néerlandais étaient adossés, ne présentait qu'un mince débouché, trop étroit en cas de retraite. Mont-Saint-Jean était donc, selon eux, une position dangereuse pour les Alliés. D'autres disent au contraire que la forêt de Soignes aurait été un refuge parfait pour résister à l'ennemi. Walter Scott, dans sa biographie sur Napoléon⁽³⁸⁾, explique d'ailleurs que la forêt « [est] partout praticable pour les hommes et les chevaux, les arbres étant de haute futaie, sans rameaux bas ni taillis ». Peut-on conclure sur base des interprétations d'un poète et d'un romancier ?

Rappelons que Mont-Saint-Jean a connu plusieurs batailles avant 1815, dont la plus importante est celle qui opposa, les 6 et 7 juillet 1794, les Français à la coalition austro-néerlandaise. Et les spécialistes nous rappellent un fait éclairant : c'est précisément en forêt de Soignes que le prince Frederick d'Orange choisit de se mettre à l'abri, laissant planer un doute sur ses positions et évitant ainsi l'encerclement par les troupes françaises. S'il m'est donc permis d'émettre un avis sur une matière dont j'ignore tout, je me rangerais à la seconde opinion : la forêt de Soignes est un atout stratégique.

Un titre de prince et quelques arbres

Comme l'on sait, la bataille fut gagnée par Sir Arthur Wellesley, duc de Wellington, à la tête de l'armée anglo-néerlandaise, et par le maréchal Blücher, commandant l'armée prussienne. Les conséquences de la bataille sur l'histoire de l'Europe marque encore notre quotidien. Waterloo redessine la carte de l'Europe. La défaite de la France crée un nouvel équilibre entre les puissances du continent. La victoire alliée signe la prééminence britannique sur tout le XIX^{ème} siècle. C'est à partir de Waterloo que la Révolution Française est entrée dans le subconscient européen. La défaite de Napoléon marquait le commencement de sa légende.

Mais de manière plus anecdotique, cette victoire alliée devait aussi avoir des conséquences sur les forêts du Brabant. Le roi Guillaume des Pays-Bas, dès le 7 juillet 1815, offrit au duc de Wellington le titre transmissible de Prince de Waterloo. Le 29 septembre, cette récompense s'est assortie d'une rente annuelle basée sur l'usufruit de 1083 hectares de bois et de fermes

35 Cecille, L., Charlet, P., Pattyn, J.-J. Mont-Saint-Jean, 6-7 juillet 1794, collection Les Batailles Oubliées, éditions Historic'one, 2015, 93 pp.

36 Logie, J., *Waterloo: la campagne de 1815*. Racine, 2003.

37 « Nouvelle Carte du Département de la Dyle divisé en trois arrondissemens » de P. Maillart, publiée en 1800. Consultable sur <http://gallicalabs.bnf.fr/> (consulté le 26 juin 2015).

38 Walter Scott, *Vie de Napoléon (The Life of Napoleon Buonaparte)*, publié en 1827 chez Laurent Frères, à Bruxelles. Consultable sur <https://books.google.be/> (consulté le 30 juin 2015).

autour de Nivelles, de Genappe et de Pont-à-Celles. Les parcelles boisées ont depuis été converties en terres agricoles. Quant à la dotation, elle a changé de nature mais existe toujours, si bien que les descendants du duc en perçoivent encore les bénéfices^(39,40,41).

Les touristes débarquent

Dès après la bataille, un tourisme international s'est développé autour du site brabançon. Au XIX^{ème} siècle, les touristes qui visitaient le champ de bataille étaient souvent à la recherche de reliques. Ils fouillaient le sol du champ de bataille pour y retrouver des balles, des boucles, des morceaux de pipes, des boutons⁽⁴²⁾... Ils pouvaient aussi se procurer des cannes taillées dans du bois de cépées ou de buissons voisins. Il fallait souvent pour cela remonter jusque dans la forêt de Soignes⁽⁴³⁾.

Ces quelques anecdotes nous montrent à quel point le territoire influence la vie des hommes, tant dans leur manière de vivre que dans leur mémoire. Le paysage n'a pas qu'une dimension immédiate : il a aussi une dimension temporelle qu'il convient de préserver.

Steve Braem, né en 1984, est ingénieur forestier de formation. Il est administrateur aux Amis de la Forêt de Soignes depuis 2013. Dans ses temps libres, il cherche les occasions de mêler ses passions : les sciences naturelles, l'histoire et la musique, passions qu'il partage sur son blog : laquinte.blogspot.be.

39 Meuwissen, E. « Le tour des seigneurs de la terre : le duc de Wellington », article paru dans Le Soir du lundi 24 décembre 1990.

40 Vandendries, J. « Dix plaignants saisissent la justice : le privilège du duc de Wellington », article paru dans Le Soir du jeudi 13 janvier 2000, p.17.

41 Leroy, C. « L'intrigante dotation des Wellington en Brabant wallon », paru dans Le Vif / L'Express du 10 décembre 2014 (disponible sur <http://www.levif.be/actualite/belgique/l-intrigante-dotation-des-wellington-en-brabant-wallon/article-normal-357003.html>). Voir aussi Vander Cruysen Y., « Waterloo démythifié », éditions Jourdan, 2014.

42 En 2015, des marchands proposaient de ces petites reliques au marché ouvert à côté des gradins.

43 Barral G., Itinéraire illustré de l'épopée de Waterloo : guide historique et militaire du champ de bataille, éd. Flammarion, 1896. Signalons que le Musée de l'Armée, à Bruxelles, expose deux chandeliers taillés dans le chêne formant le porche d'une ferme défendue par les soldats anglais lors de la bataille des Quatre-Bras (16 juin 1815).

Retour sur le Bicentenaire : quelques perspectives

Le Bicentenaire de la Bataille de Waterloo commémoré en juin 2015 fut, pour la plupart des passionnés et pour beaucoup d'autres, un grand moment d'émotions, de découverte, de chaleur humaine mais aussi le point culminant d'un long processus. A quelques mois de distance, alors que l'attention est retombée, il est intéressant d'essayer de dégager les perspectives ouvertes par l'événement. Répondant à la sollicitation de *Tambour battant*, je présente ici quelques réflexions développées plus longuement dans différentes revues belges (le lecteur curieux en trouvera les références en fin d'article). Mon point de vue n'est pas celui d'un spécialiste de la période napoléonienne, mais celui d'un historien qui s'est intéressé au sujet parce qu'il habite en Brabant wallon et parce qu'il s'intéresse aux usages que l'on fait du passé, et à la mémoire collective.

Le sens du Bicentenaire ne se comprend véritablement qu'une fois resitué dans la durée. Pour les Belges, le sens de la bataille fut d'abord celui que lui ont donné les Alliés : le coup d'arrêt aux visées expansionnistes d'un homme, et le retour d'une paix durable en Europe. C'est le sens initial de la Butte du Lion (1826), et c'est le discours tenu au sein du Royaume des Pays-Bas, consolidé par la victoire alliée et, du moins sous sa forme embryonnaire, ancien membre de la Coalition. L'indépendance belge de 1830 ne changea pas grand-chose, si l'on excepte des propositions qui firent long feu, comme celle de tourner le Lion en direction des Pays-Bas ou de le fondre. Le nouveau Royaume reprit tout simplement à son compte le point de vue antérieur, quitte même à le charger plus tard d'une forme d'avertissement face à la France, quand les visées expansionnistes prêtées au Second Empire inquiétèrent sérieusement les classes dirigeantes belges, à la fois francophones et francophobes. Dans le même temps, le site du champ de bataille se couvrait de nombreux monuments commémoratifs, tous issus du camp allié (à l'exception du monument élevé au général Duhesme par sa veuve, à Ways), et un véritable tourisme se développait. Une vision différente de ce passé récent se manifestait en France, et prenait la forme de l'imaginaire de la « glorieuse défaite », exprimé notamment par Victor Hugo.

Progressivement, toutefois, la vision belge va se modifier, en intégrant, par porosité culturelle, l'imaginaire français. A la Belle Epoque, le grand homme du champ de bataille devint Napoléon, éclipsant ses vainqueurs. Plusieurs témoignages sont symptomatiques de ce nouvel état d'esprit. D'ailleurs, lorsqu'un Monument aux Belges (1914) est érigé sous les auspices d'un comité national, en prévision du Centenaire de la bataille, l'inscription apposée sur celui-ci laisse planer toute l'ambiguïté nécessaire : les Belges morts « pour la défense du drapeau » peuvent l'avoir été dans les rangs belgo-néerlandais, célébrés dans la vision héritée des Alliés, mais aussi, et c'est plus neuf, dans les rangs impériaux, ce qui laisse la porte ouverte à l'imaginaire importé de France. Un imaginaire français qui marque autant, mais différemment, le discours national dominant (« belge ») et le discours régionaliste émergent (« wallingant »). Au même moment, divers monuments donnent une touche française au site de la bataille : l'Aigle blessé (1904), la colonne Victor Hugo (1912), et le Panorama (1912), qui présente l'événement au travers d'un épisode très hugolien, héroïsant les charges de cavalerie française. Un basculement vient d'avoir lieu, dont les effets se feront sentir tout au long du 20^e siècle et même au-delà. On vient désormais

majoritairement à Waterloo pour Napoléon, pas pour Wellington ou Blücher. Du moins jusqu'au Bicentenaire.

Un autre aspect doit être souligné. Pendant longtemps, les populations des communes concernées ont surtout subi la bataille et ses conséquences puis profité, le cas échéant, d'un circuit touristique qui se mettait en place mais qui concernait surtout la bataille « des autres », c'est-à-dire de ces étrangers venus s'entretuer en terre brabançonne. La célèbre collection Cotton a été rassemblée par un ancien sous-officier britannique, tandis que les premières collections de la ferme du Caillou y ont été rassemblées par le Français Lucien Laudy. L'intérêt actif pour la mémoire du site vient d'étrangers ou du niveau national, mais bien peu des acteurs locaux, à l'exception notable du comte L. Cavens militant pour la loi de préservation du champ de bataille (1914).

Les choses changent progressivement, me semble-t-il, depuis le milieu du 20^e siècle. La mobilisation pour la sauvegarde et l'ouverture du Musée Wellington (1954) et du Dernier Quartier Général de l'Empereur (1951), donnant naissance à des associations telles que la Société belge d'études napoléoniennes, rejointes par le Waterloo Committee (1973) lorsque le ring de Bruxelles menaça l'ancien champ de bataille, eut un effet double : la constitution d'un ancrage muséal durable et celle d'un tissu associatif ancré localement, même s'il recrute plus largement. Les bases sont ainsi posées pour une réappropriation progressive du site comme lieu de mémoire par des acteurs locaux ou assimilés.

Cette dynamique se renforce dans les années 1990 et 2000, notamment à l'occasion des 175 ans et 190 ans de la bataille (1990 et 2005), avec une mobilisation associative et politique, tant locale que provinciale, possédant ses relais au niveau régional. La constitution de l'asbl Bataille de Waterloo (1989) puis de l'intercommunale, l'apparition de bivouacs et de reconstitutions, la mise en chantier de projets d'infrastructure de longue haleine, aux multiples péripéties (telles que la saga Tempora/Belle-Alliance), la grande répétition de 2010, tout cela dessine les contours du futur Bicentenaire. Celui-ci est d'abord le résultat d'une initiative locale, et non nationale. Ce sont les acteurs proches du champ de bataille qui convient l'Europe (et le monde) à la commémoration. Ce sont eux aussi qui en définissent le sens. L'approche est très clairement multilatérale, faisant la part égale à tous les anciens belligérants. Par voie de conséquence, la question du sens de la bataille pour la constitution des identités belges ou wallonnes fut de facto reléguée à l'arrière-plan.

Ce discours est suivi d'effet. Le public et les reconstituants portent le même message. De ce point de vue, on peut affirmer que le Bicentenaire a permis de mettre en avant une mémoire européenne, apaisée et pacifiée, transnationale (parce que dépassant les mémoires nationales) de la bataille de 1815. Et cela d'autant plus que le programme commémoratif, par le recours massif et iconique aux reconstituants, met largement l'accent sur le vécu des événements par le plus grand nombre : c'est une histoire vue d'en-bas qui est proposée, et non celle des grands hommes. Une approche que l'on retrouve dans le documentaire tourné pour la RTBF par H. Lanneau (2014), dans les nouveaux dispositifs muséaux, dans la plupart des expositions temporaires liées au Bicentenaire et dans les travaux des historiens eux-mêmes.

Bien sûr, la commémoration a pu se dérouler à l'étranger selon des modalités très variables, et les sensibilités nationales n'ont pas entièrement disparu. L'Allemagne semble avoir été peu présente sur le plan officiel, même si elle a contribué à des restaurations de monuments et fut représentée par son ambassadeur à la cérémonie protocolaire. Mais s'affirmer comme ancien vainqueur cadrait sans doute mal avec la conscience historique allemande héritée des deux conflits mondiaux, a fortiori durant le Centenaire de la Grande Guerre. Retenue oblige. La coïncidence des calendriers n'est sans doute pas neutre dans ces effets.

Du côté britannique au contraire, un enthousiasme à la bonne foi naïve a parfois relayé l'ancien esprit des vainqueurs. La cérémonie d'Hougoumont, avec détachement des *Guards* en tenue de parade et inauguration d'un monument aux seuls combattants britanniques, est typique à cet égard, de même que le dépôt de coquelicots pratiqués depuis plusieurs années sur divers monuments (démarche pieuse mais très anachronique puisque les *poppies*, comme on sait, ont été inventés pour les soldats de la Grande Guerre).

A l'inverse, la piteuse attitude de la France officielle qui confond commémoration et célébration (« on ne célèbre pas une défaite »), en particulier dans le cas de la fameuse pièce de deux euros, au point de ne même pas se recueillir sur ses braves d'antan, doit être épinglée. Mais elle contraste avec la présence non réticente de nombreux visiteurs et reconstituteurs français. Elle contraste aussi avec le rapport au passé serein et dépassionné que prône le prince Charles Bonaparte dans ses interventions et interviews, alors qu'il aurait pu être le premier à revendiquer l'héritage d'une glorieuse défaite. Elle contraste encore avec la présence très ludique de l'ambassadeur de la République, en tenue d'époque, lors de la reconstitution des combats de Wavre (en juillet 2015).

Certes, il y eut quelques petites piques, ici ou là dans la presse internationale, qui témoignent d'un rapport encore parfois immature au passé. Mais globalement, ce ne sont pas ces attitudes-là qui ont dominé le Bicentenaire tel qu'organisé et vécu en Belgique, celui auquel un public très largement international a pris part.

On a pu entendre aussi quelques commentaires à l'emporte-pièce dans les réseaux sociaux et les courriers des lecteurs, invitant à cesser de glorifier l'Empereur et à ne pas célébrer une boucherie. Car il y a mieux à faire et plus urgent dans notre monde. Arrêter de glorifier Napoléon ? Mais, précisément, le Bicentenaire adopta une attitude mesurée à cet égard et tendit à ne pas privilégier un camp sur un autre, ni même les grands hommes sur leurs anonymes soldats. Ne pas célébrer la guerre ? Mais le Bicentenaire ne fut pas une glorification de la guerre. Certes, il reposait sur des reconstitutions de bivouacs et de bataille, mais il n'a pas versé dans le militarisme, que du contraire. Tous soulignent qu'il est bon de se retrouver en paix, et de mesurer le chemin parcouru depuis ces époques tourmentées, qui virent naître les Etats-nations européens. L'exposition de Braine-l'Alleud et la reconstitution de soins aux blessés témoignent aussi de ce souci, tout comme l'approche du documentaire d'H. Lanneau (RTBF) déjà cité. La guerre n'est pas une chose joyeuse, même en tenue Premier Empire. Les reconstituants sont les premiers à vous l'expliquer.

Il ne s'agissait ni de fêter ni de célébrer. Non : commémorer. Faire mémoire ensemble. Se rassembler à l'occasion d'un anniversaire, celui de la fin des guerres napoléoniennes. Mesurer, fût-ce au travers d'un spectacle, le chemin parcouru en Europe depuis 1815, qui permet aux anciens belligérants de se retrouver en paix, dans une sorte de grand jamboree. Ce Bicentenaire-là valait bien la peine d'être vécu.

Pour approfondir la lecture

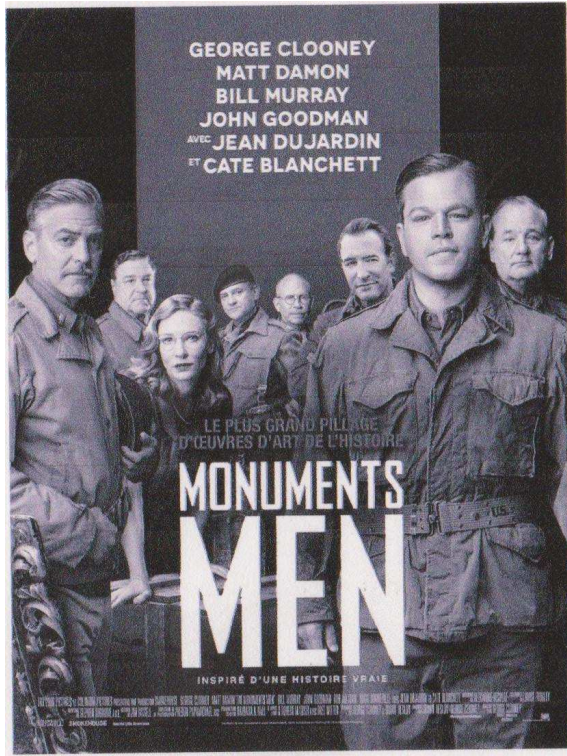
Les trois premiers textes ont été écrits avant la commémoration de juin 2015. Le quatrième lui est postérieur et esquisse un premier bilan:

- 1) BOUSMAR Éric, « Waterloo 1815-2015 : mémoire et Bicentenaire », dans *Revue nouvelle*, 70^e année, 2015, n° 4 [juin 2015], p. 24-40. Cet article fait partie d'un dossier coordonné par mes soins (*Bicentenaire de Waterloo, quels enjeux depuis 1815 ?*, dans *Revue nouvelle*, 70^e a., 2015, n° 4, p. 19-55), et comportant également des textes de R. Baumann et P. Lierneux. Disponible en ligne sur <www.revuenouvelle.be/2015-04-173> ou en librairie.
- 2) BOUSMAR Éric, « Waterloo 1815-2015. Mémoires européenne, belge et locales en Brabant wallon », dans *Revue d'histoire du Brabant wallon*, t. 29, 2015, fasc. 2 [juin 2015, n° spécial Bicentenaire de la Bataille de Waterloo], p. 94-126. Contact : <www.chirel.be>.
- 3) BOUSMAR Éric, « Waterloo, l'ultime bataille, d'Hugues Lanneau », dans *Revue nouvelle*, 69^e année, n° 8, août 2014, p. 18-21.
- 4) BOUSMAR Éric, « Le Bicentenaire de Waterloo : une mémoire réappropriée, transnationale et pacifiée ? », dans *Journal of Belgian History. Revue belge d'histoire contemporaine. Belgisch tijdschrift voor nieuwste geschiedenis*, t. 45, 2015, fasc. 2-3 [décembre 2015], p. 255-263.

Éric BOUSMAR

Cet article a paru dans la Newsletter des « Guides 1815 », *Tambour Battant*, 18 août 2016. Je remercie Éric Bousmar et Jacques Ninane, éditeur responsable, d'avoir autorisé sa publication dans le *Waterloorama*.

La vérité historique et le cinéma. Le cas des *Monuments Men* et l'évocation de Rose Valland



Connaissant l'histoire de ces conservateurs de musées chargés de la protection et de la récupération des œuvres d'art volées par les Allemands au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, je n'étais pas allé voir ce film au moment de sa sortie en salles. Récemment, j'ai eu l'occasion d'en voir un DVD.

Le film, interprété par des acteurs de premier plan, Cate Blanchett, George Clooney et Matt Damon, devait être une garantie de succès, de plus, il évoquait des faits contemporains pour lesquels nous disposons de toutes les informations.

Il est basé sur l'histoire d'une unité spéciale dénommée MFAA (*Monuments, Fine Arts and Archives*) qui avait été créée au sein de l'armée américaine. Ils étaient plus nombreux que l'équipe qui nous est présentée et réunissaient des conservateurs de musées, historiens de l'art, archivistes, architectes, artistes...

Quel ne fut pas mon étonnement et ma déconvenue lorsque j'ai découvert les libertés prises par la réalisation. Les noms des protagonistes avaient été modifiés, alors que nous avons là un formidable moyen d'honorer leur intervention, de plus, l'histoire de deux œuvres d'art principales qui sont évoquées dans le film et qui sont conservées dans notre pays, était erronée.

Le film débute sur la vision d'une œuvre majeure de la peinture du XVe siècle, le retable de l'Agneau mystique de Jean Van Eyck, conservé à la cathédrale Saint-Bavon à Gand. On y voit des prêtres charger en toute hâte les différents panneaux de chêne sur un camion pour être évacués vers Bruxelles, en chemin, ils sont interceptés par les Allemands.

Que s'est-il passé en réalité ?

Peu avant le début des hostilités, l'œuvre avait été transportée en France avec les précautions d'usage et, confiée à la garde des conservateurs français, mise à l'abri dans le sud-ouest, au musée de Pau.

L'ordre de cession aux Allemands fut imposé par Pierre Laval, chef du gouvernement de la France de Vichy, contrairement aux accords conclus entre la Belgique et la France. L'enlèvement ne fut communiqué à la direction des Musées nationaux français que plusieurs jours après son départ, le 3 août 1942. Rappelons que la collaboration de l'État français fut officiellement reconnue par le président Jacques Chirac le 16 juillet 1995, dans son discours

commémorant la rafle des Juifs des 16 et 17 juillet 1942 et leur internement dans le Vélodrome d'Hiver à Paris.

L'œuvre de Van Eyck fut envoyée au château de Louis II de Bavière à Neuchwanstein. Ce château est celui dont Walt Disney a repris la silhouette dans ses contes et parcs d'attractions. La brochure historique, superbement illustrée, qui est proposée actuellement aux visiteurs, passe cependant sous silence que ce bâtiment servit de refuge à de nombreuses œuvres d'art spoliées par les nazis.

En automne 1944, suite à l'intensification des bombardements alliés, les panneaux furent transportés dans la mine de sel d'Altaussee en Autriche. Les milliers d'œuvres qui y avaient trouvé refuge, furent découvertes par l'armée américaine peu après le 8 mai 1945.

L'œuvre revint en Belgique et après avoir été exposée au Musée des Beaux-Arts à Bruxelles, elle réintégra la cathédrale Saint-Bavon à Gand le 6 novembre 1945.

La seconde œuvre majeure qui est évoquée est la Madone de Michel-Ange, conservée dans une chapelle de l'église Notre-Dame à Bruges, où elle fut effectivement dérobée par les Allemands en septembre 1944, au moment où cette partie de notre pays allait être libérée par l'armée canadienne. La tentative de récupération par celui qui est dénommé dans le film Donald Jeffries, est une pure invention.

Elle fut également retrouvée dans la même mine de sel d'Altaussee. On nous présente ces récupérations faites en toute hâte, la région devant être occupée par l'armée soviétique.

En fait, l'évacuation des milliers d'œuvres d'art qui avaient été déposées dans cette mine, prit plusieurs semaines. La Madone fut extraite dès le début des opérations dans de bonnes conditions et non pas précipitamment sur un wagonnet. Elle revint en Belgique et réintégra l'église Notre-Dame à Bruges qui conserve également les superbes tombeaux de Marie de Bourgogne et de son père Charles le Téméraire.

L'évocation dans le film du rôle de la conservatrice du Musée du Jeu de Paume à Paris, Rose Valland (1898-1980), dénommée Claire Simone (!), suscite également quelques commentaires.

Conservatrice au Musée du Jeu de Paume, dépendance du Louvre à Paris, cette femme compétente et discrète a recueilli des informations capitales sur la destination des œuvres volées par les nazis. Parlant allemand et l'ayant caché aux occupants, elle parvint à dresser minutieusement les listes de tableaux qui furent entreposés au Musée, avant de partir en Allemagne et répartis ensuite dans différents musées et châteaux.

Agissant en collaboration avec la Résistance, elle reçut en 1945 le grade de capitaine de l'armée française et travailla après la guerre en tant que membre de la Commission de Récupération artistique en Allemagne. Elle fut également témoin au procès de Nuremberg.

Son action avait déjà été évoquée dans le film « Le train » de John Frankenheimer(1964), dont le rôle principal était joué par Burt Lancaster et où son rôle était interprété par Suzanne Flon. Elle prit sa retraite en 1968 et poursuivit bénévolement ses travaux de recherches. Outre la Légion d'honneur, elle était titulaire de la Médaille de la Résistance, de la *Medal of Liberty* des États-Unis et de l'Ordre du Mérite de la République fédérale allemande. Elle décéda en 1980, oubliée de tous.

Le 25 avril 2005, le ministre français de la Culture, Renaud Donnadieu de Vabres, fit placer une plaque commémorant son action sur la façade du Musée du Jeu de Paume, dans le jardin des Tuileries.

Ses carnets, déposés aux archives du Musée du Louvre, constituent encore aujourd'hui la base des recherches d'œuvres volées en France et qui n'ont toujours pas été récupérées. La récente découverte à Munich, en 2010 et 2014, de plus de quinze cents tableaux et dessins dans les appartements de Cornelius Gurlitt (1932-2014), héritier de son père Hildebrand, marchand d'art au service du *Führermuseum* d'Hitler à Linz⁴⁴ et l'apparition parfois d'œuvres mises en vente publique, nous prouvent que cette enquête n'est toujours pas terminée. En 1981, le ministre de l'Armement d'Hitler, Albert Speer, qui avait réussi à sauver sa tête au procès de Nuremberg, parvint à vendre des tableaux volés aux Juifs par les nazis.



Rose Valland pendant ses recherches en Allemagne

Contrairement à ce qui est montré dans le film, Rose Valland collabora directement avec l'officier américain des MFAA, James Rorimer (1905-1965), dénommé James Granger (!), conservateur du Musée des Cloisters à New York.

Pourquoi ne pas avoir gardé les noms réels des protagonistes. On leur aurait rendu un hommage mérité. Imaginerait-on un film attribuant des noms fictifs aux généraux Eisenhower et Patton ? Pourquoi traiter les capitaines et les lieutenants d'une autre façon ?

⁴⁴ Hildebrand Gurlitt (+1956) était parvenu à cacher son passé. Son activité, particulièrement en France, lorsqu'il prospectait les marchands d'art et les salles de vente, lui permettait de mettre la main sur des œuvres provenant de la confiscation ou de la vente forcée de biens juifs. L'examen approfondi des archives, notamment les archives diplomatiques françaises, permet de retrouver la trace de ses « achats » faits de 1941 à 1944. Parmi les tableaux récupérés dans la collection de Cornelius Gurlitt, citons celui d'Henri Matisse « Femme assise dans un fauteuil », volé dans la collection de Paul Rosenberg et renseigné dans le livre d'H. FELICIANO (Ill. n° VI), cité ci-après, comme étant disparu ; voir également M. MÜLLER, M. TATZKOW et M. MASUROVSK, *Œuvres volées, destins brisés. L'histoire des collections juives pillées par les nazis*, Paris, 2013.

Au cinéma, la fiction prend souvent le pas sur la réalité, celle-ci étant souvent banale. Mais dans ce cas précis, les faits étant suffisamment intéressants, l'œuvre aurait eu beaucoup à gagner en respectant la vérité historique.

Rose Valland a publié la relation de ces événements en 1961 sous le titre *Le Front de l'art. Défense des collections françaises. 1939-1945*. Une deuxième édition parut en 1997 et une deuxième réédition, revue et augmentée, en 2014 ; elle est accompagnée d'une abondante bibliographie.

Ce livre est à compléter par C. BOUCHOUX, *Rose Valland. Résistance au Musée*, La Crèche, 2006 et E. POLACK et Ph. DAGEN, *Les Carnets de Rose Valland. Le pillage des collections privées d'œuvres d'art en France durant la Seconde Guerre Mondiale*, Lyon, 2011 ; voir également H. FELICIANO, *Le musée disparu. Enquête sur le pillage des œuvres d'art en France par les nazis*, Paris, 1995. Sur le sauvetage de la mine d'Altaussee, voir K. KRAMAR, *Mission Michelangelo. Wie die Bergleute von Altaussee Hitlers Raubkunst vor der Vernichtung retteten*, Vienne, 2013. Le *Gauleiter* de la région avait prévu de faire sauter la mine avec ses œuvres d'art. Les mineurs parvinrent à sortir les explosifs et ceci avant l'arrivée des Américains. Celle-ci est toujours en activité. De 1940 à 1942, Herman Goering fit vingt-deux visites au Musée du Jeu de Paume pour enrichir sa collection d'œuvres d'art de tableaux spoliés, voir en dernier lieu J.M. DREYFUS, *Le Catalogue Goering*, Paris, 2015.

Quant à James Rorimer, c'est déjà en 1950, qu'il publia *Survival. The Salvage and Protection of Art in War*.

En 2000, la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, dirigée par J. Matteoli, a publié sous le titre *Le pillage de l'art en France pendant l'Occupation et la situation des 2000 œuvres confiées aux Musées nationaux*. Ces œuvres cotées sous les lettres MNR (Musées nationaux Récupération), ne retrouveront jamais leurs propriétaires, ils sont morts dans les camps. Certains ayants droit y parviennent parfois avec beaucoup de difficultés.

Cette question est toujours d'actualité. Le cas du portrait d'Adèle Bauer-Bloch, œuvre de Gustav Klimt (1862-1918), célèbre peintre autrichien, fut mis en scène, en 2015, dans le film de Simon Curtis, « *Woman in gold* » (« La femme au tableau »). Après une bataille juridique, cette œuvre volée par les nazis à Vienne et exposée par la suite au Musée du Belvédère à Vienne, fut restituée aux ayants droit et est maintenant exposée à New York, au musée de l'art allemand et autrichien des années 1890-1940 (Neue Galerie). Quatre autres tableaux de Klimt ayant appartenu à la famille furent également restitués. Lors du Festival du Film Historique (WAHFF) à Waterloo en octobre 2016, un documentaire intitulé « L'espionne au tableau, Rose Valland face au pillage nazi », figurait au programme. Rien qu'en janvier en mai et en juin 2017, six émissions télévisées ont évoqué les « *Monuments Men* » et Rose Valland⁴⁵. D'après les spécialistes, il resterait plusieurs dizaines de milliers d'œuvre à restituer en Europe.

René LAURENT

⁴⁵ Le 18 janvier, RTBF 1 : « 21 rue de la Boétie », d'après le livre d'Anne Sinclair du même titre, paru en 2012, et consacré à son grand-père, Paul Rosenberg, marchand d'art à Paris, dont une partie de la collection de tableaux n'a pas été retrouvée. Une exposition du même nom fut organisée au Musée des Beaux-Arts de Liège à partir du 22 septembre 2016.

Le 19 janvier, FR 3 : « Après la guerre, les restitutions ».

Le 20 janvier, RTBF 1 : Sur la voie du train d'or nazi » (un hypothétique train qui aurait été caché en Basse-Silésie).

Le 2 mai, ARTE : « Les œuvres d'art volées par Hitler ou l'incroyable sauvetage ».

Le 3 mai, National Geographic : « La forteresse aux œuvres d'art ».

Le 25 juin, ARTE : « Spoliation nazie. Trois chefs d'œuvre miraculés ».

L'abbé Jean-Baptiste Collart, compléments

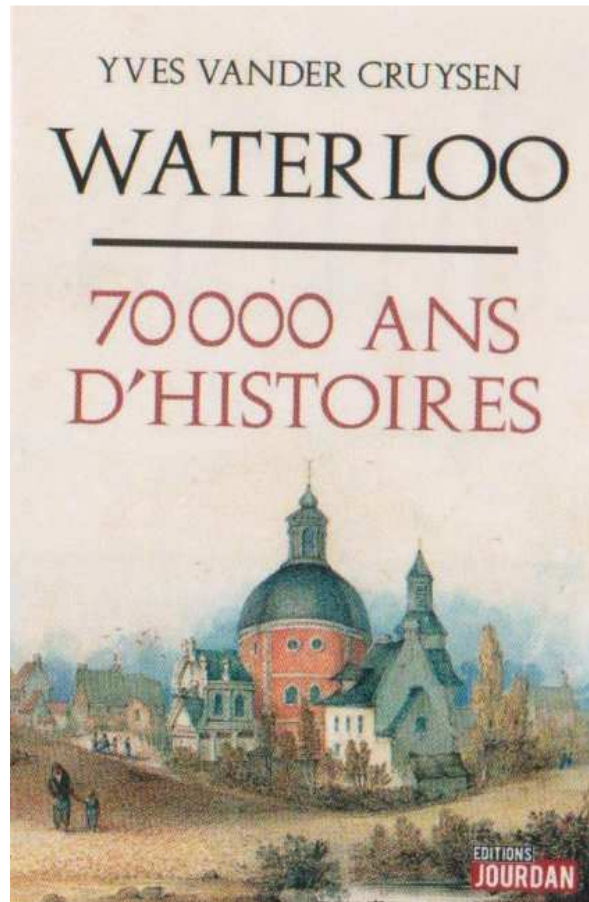
Suite à l'article de Luc Marcovitch paru dans le Waterlorama précédent, Daniel Vandersleyen, membre fondateur de notre société en 1954, a envoyé les précisions suivantes :



J'ai bien connu l'abbé Vital Peeters, le fondateur de la paroisse du Chenois, lequel décéda en août 1939¹. Son successeur fut l'abbé Paul Cassart qui, nommé Doyen de Saint-Étienne à Braine-l'Alleud en 1949, eut pour successeur l'abbé Jean Collart (ex-vicaire de Saint-Joseph à Waterloo-Centre). C'est sous le »pontificat« du curé Cassart que j'ai fondé « La Chorale du Chenois » en septembre 1944 ! L'abbé Collart nous quitta en 1953 pour se faire missionnaire à « Kissényi » sur la côte nord du lac Kivu (près de Goma)... Lors d'une mission économique, je fus envoyé par ma Société (UCB) et au cours de ce long séjour de deux mois, j'ai eu l'occasion de revoir le cher abbé Collart à la Mission de Katana et j'en ai fait une photo que je vous offre ! Il a à cette époque 52 ans. Pour mémoire, le cher homme était ingénieur Civil diplômé de L'ULB, ca ne s'invente pas !

Acquisition de la bibliothèque

Yves Vander Cruysen, *Waterloo. 70.000 ans d'histoires*, Paris, 2017, 461 p., une centaine d'illustrations, en vente à la Maison du Tourisme et au Musée Wellington, 23,90€.



Notre échevin de la Culture, passionné d'Histoire, est un fin connaisseur de l'histoire de Waterloo. Il vient de publier un recueil qu'il préparait depuis plusieurs années.

Si la bataille du 18 juin 1815 a donné une aura universelle à notre commune, elle a eu, pour effets secondaires, d'occulter tout ce qui l'a précédée. Car, alors que des milliers d'ouvrages ont été rédigés autour du célèbre combat, on compte en effet sur les doigts d'une main les quelques monographies consacrées à l'autre Waterloo. Celui du quotidien.

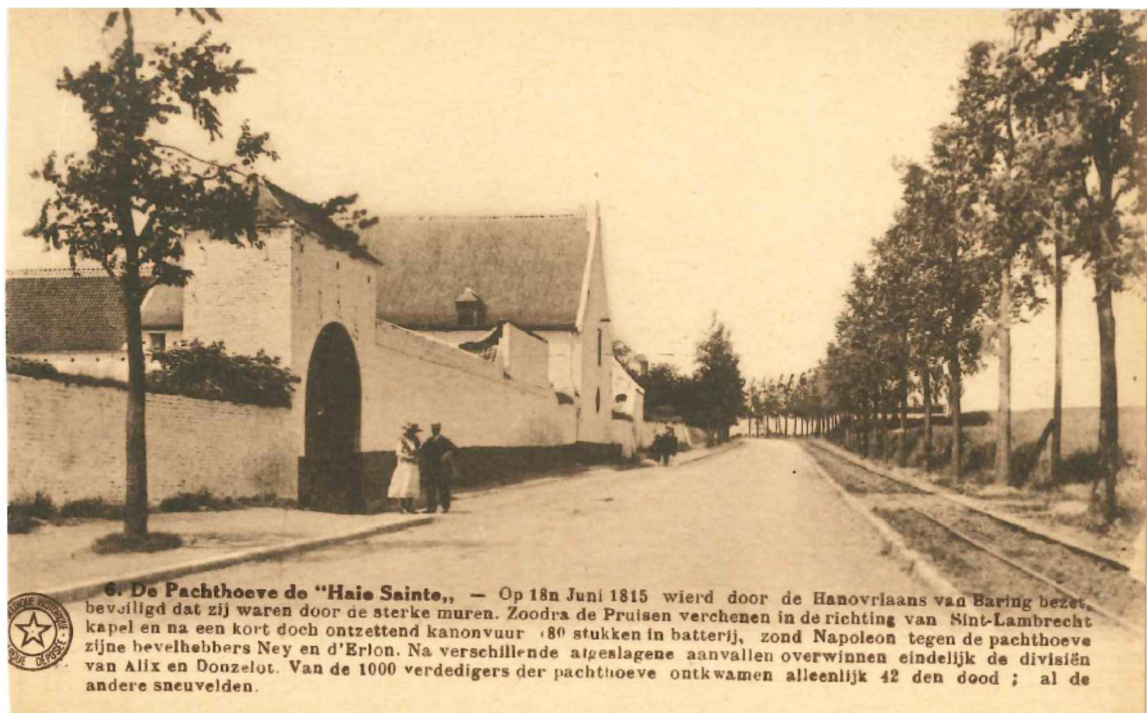
Waterloo a pourtant une histoire, une longue histoire. Les terres sur lesquelles elle s'étend étaient déjà habitées sous l'ère du paléolithique moyen, il y a donc plus de 70.000 ans. Son nom est lui apparu sur les parchemins dès le XIIIe siècle. La localité a été tour à tour forestière, agricole, industrielle pour devenir, essentiellement, résidentielle et, c'est plutôt récent, commerciale.

L'auteur a voulu transmettre une Histoire aux générations futures. Il a surtout voulu la rendre agréable, lisible attractive. Il a d'ailleurs choisi la formule de 125 petits récits, chronologiquement rédigés, complétés par un répertoire de tous les élus et un historique des 374 artères de la localité.

Avis aux collectionneurs de cartes postales

La Société d'Histoire met en vente au pris de 10€ des carnets de cartes postales éditées avant 1914 avec légendes en néerlandais et en allemand (Maison du Tourisme, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo). Chaque carnet comprend dix vues :

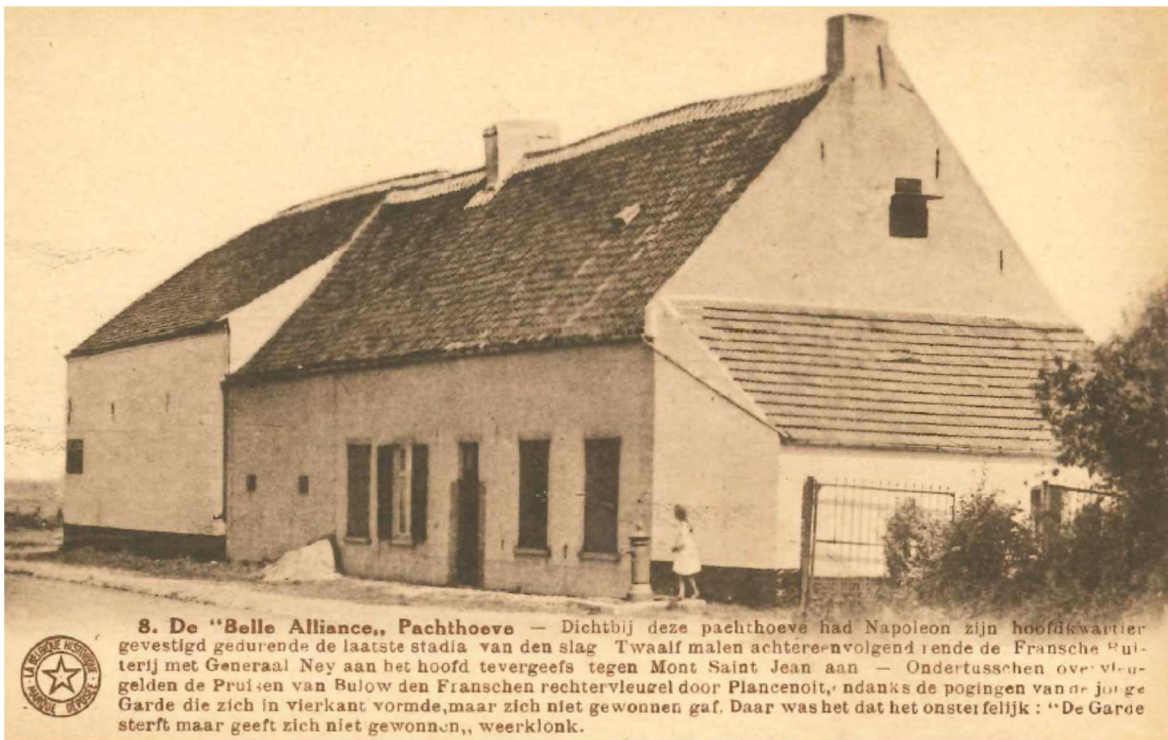
- 1/ La chambre à coucher de Wellington, au Musée.
- 2/ Façade d'une partie du Musée Wellington.
- 3/ La Chapelle Royale.
- 4/ La cour de la ferme d'Hougoumont.
- 5/ La ferme de Mont-Saint-Jean.
- 6/ La ferme de la Haie-Sainte.
- 7/ Le monument des Hanovriens.
- 8/ La ferme de la Belle-Alliance.
- 9/ Le monument français.
- 10/ La butte du Lion.



La ferme de la Haie-Sainte



La ferme de Mont-Saint-Jean



La ferme de la Belle-Alliance

Les articles diffusés dans ce bulletin le sont sous la responsabilité de leur auteur.

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas toujours trouvé les ayants droit de photos publiées, ceux-ci peuvent nous contacter.

Présentation de la revue : Sandrine Faelen et René Laurent.

Secrétariat : Société d'Études historiques et folkloriques de Waterloo, Braine-l'Alleud et environs, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo

Courriel : betty.rene.laurent@hotmail.be

Comment se faire membre de notre société : cotisation de 15€ à verser au compte Bpost BE 45 0000 0413 1489 (Société d'Histoire, 218 chaussée de Bruxelles, 1410 Waterloo) ; vous recevrez notre revue paraissant trois fois par an et vous serez prévenu via le journal de la commune *Waterloo Info* des conférences à l'Espace Bernier.

Publié avec le soutien de l'Échevinat de la Culture de Waterloo.

TABLE DES MATIÈRES

Le recensement des habitants de Waterloo en 1796, par René Laurent	p. 3
Le butin des Prussiens le 18 juin 1815 et son destin après la bataille de Waterloo, par Étienne Gérard	p. 10
Waterloo, « un cirque de bois, de coteaux, de vallons », par Steve Braem	p. 20
Regard sur le bicentenaire : quelques perspectives, par Éric Bousmar	p. 24
La vérité historique et le cinéma. Le cas des <i>Monuments Men</i> et l'évocation de Rose Valland, par René Laurent	p. 28
L'abbé Jean-Baptiste Collart, compléments, par Daniel Vandersleyen	p. 32
Acquisition de la bibliothèque	p. 33
Avis aux collectionneurs de cartes postales	p. 34